

Dernières intempéries

Des commissions pour recenser les pertes et indemniser les sinistrés

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7185 - LUNDI 19 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Exportation

Rezig souligne l'importance de prendre en charge les préoccupations des opérateurs

P04

Pour l'adapter
aux nouveaux défis,
aux développements
et aux enjeux imposés
par la conjoncture

Tebboune veut une réforme de la Ligue arabe

Lire en page 03

P07

ORAN

Statut d'étudiant

**Une étape cruciale dans l'effort
du développement du pays**

Les habitants de la ville outragés

A quand la fin du désordre dans nos rues?

Structures hospitalières

L'Etat a alloué d'importants financements



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@yahoofr

FLN

Conférence sur «la criminalisation du colonialisme»

Le parti Front de libération nationale (FLN) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur "la criminalisation du colonialisme", au cours de laquelle les participants ont souligné l'importance de poursuivre la préservation de la mémoire nationale et de faire face aux tentatives de falsification et d'oubli de l'histoire nationale. Lors de l'ouverture de cette conférence, le secrétaire général du parti, Abdelkrim Benmbarek a affirmé que "l'Algérie est un Etat souverain qui revendique reconnaissance, équité et vérité en vue d'un avenir commun fondé sur des relations de respect mutuel et d'intérêts communs". "La nouvelle Algérie ne sau-

rait se construire sur les ruines de l'oubli ou sur une réconciliation incomplète, mais plutôt à travers une reconnaissance claire et la criminalisation de ce qui est impardonnable" en référence aux crimes du colonialisme, a-t-il dit. A cette occasion, M. Benmbarek a rappelé que les crimes du colonialisme français en Algérie "ne relèvent pas seulement de faits historiques, mais constituent une plaie ouverte", ajoutant que "les massacres de masse, les exterminations systématiques, les déplacements forcés, les déportations et les explosions nucléaires sont des crimes non seulement contre le peuple algérien, mais contre l'humanité toute entière".

Pour faire face à tous les défis

Hassani Cherif appelle à immuniser le front intérieur

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a appelé, samedi depuis Timimoun, à immuniser le front intérieur pour faire face à tous les défis. Animant une rencontre avec les cadres et militants du parti, M. Hassani Cherif a indiqué qu'il appartenait à l'ensemble des Algériens "d'œuvrer à la consolidation de la cohésion sociale et à l'immunisation du front intérieur de sorte à faire face à tous les défis et contrecarrer les tentatives de porter atteinte à la paix et la sécuri-

té de l'Algérie". Il a ajouté que "les Algériens sont conscients de ce qui se trame contre leur pays à travers des plans cherchant à attenter sa paix et sa sécurité", soulignant, à cet égard, la nécessité de "préserver l'unité nationale, en vue de déjouer l'ensemble des complots visant la sécurité nationale". Hassani Cherif a saisi l'opportunité pour appeler à l'ouverture d'un large débat avec l'ensemble des composantes de la société en vue de prémunir le pays de toute éventuelle menace ou danger.

La Radieuse à Kheireddine (Mostaganem)

Hommage aux jeunes et aux anciens résistants



En présence de Belloumi, Megharia, Hansal, Belatoui, Hamid Bila Houdoud et dans une ambiance sportive joyeuse, la Radieuse, présidée par Kada Chafi, a participé à la commune de Kheireddine (Mostaganem), à une grande et belle fête. Le public était présent en masse dans cette localité connue pour son passé révolutionnaire et la piété de ses habitants. La Radieuse a rendu hommage et honoré, avec le Conseil communal de la ville, les jeunes footballeurs et des anciens résistants. L'équipe senior, "Amal Kheireddine", qui a fait un parcours honorable dans son championnat a aus-

si reçu sa part d'éloges. Des coupes, des médailles et des cadeaux de valeur ont été distribués aux lauréats, jeunes et seniors, aux récitants du Coran et aux membres de la famille révolutionnaire, lesquels ont salué et remercié la Radieuse et ses stars, pour leur déplacement. L'association de Chafi Kada a, pour sa part, encouragé le Conseil communal pour les efforts continus qu'il fait pour la promotion du sport et de la jeunesse et l'intérêt qu'il porte à l'ensemble de cette population rurale, sans oublier sa participation dans la sensibilisation pour le respect des parents, la lutte contre les maux sociaux.

Colloque sur «l'excellence algérienne comme héritage transmis de génération en génération»

Chaib salue le rôle des élites et compétences algériennes à l'étranger

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a participé virtuellement à une conférence organisée par l'Association des étudiants algériens de l'Université canadienne "McGill", en collaboration avec le consulat général d'Algérie à Montréal, sur le thème de "l'excellence algérienne comme héritage transmis de génération en génération", a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette conférence, qui s'est déroulée en présence

d'une élite de compétences scientifiques algériennes de renom établies au Canada et reconnues à l'échelle mondiale, M. Chaib a salué le rôle de premier plan des élites et compétences algériennes à l'étranger dans divers domaines, notamment les disciplines scientifiques pointues et les technologies avancées, se félicitant à ce propos de "leur attachement profond à l'identité algérienne et de leur lien indéfectible avec la patrie, d'autant plus qu'un nombre important de ces élites a été formé dans les écoles et instituts nationaux, avant de contribuer à l'enrichissement du savoir à travers le monde", a-t-il dit.

FFS

Aouchiche plaide pour la consolidation de la souveraineté nationale

Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a plaidé samedi à Chlef, pour la mobilisation et la consolidation de la souveraineté nationale, par la sensibilisation des différentes catégories de la société et l'incitation à s'impliquer dans cette démarche. Aouchiche, qui intervenait à un séminaire politique avec les militants de son parti, a souligné que la conjoncture régionale et internationale actuelle exigeait "une mobilisation urgente, la consolidation de la souveraineté nationale, une immunité sociale et politique et des institutions fortes et crédibles, parallèlement à une large consécration de la démocratie et du pluralisme dans tous les domaines". Il a ajouté que "l'Algérie est ciblée de toutes parts en raison de ses richesses, de sa position géographique et de son attachement à ses princi-

pes fondamentaux qu'elle défend depuis la glorieuse Révolution de libération, notamment le droit des peuples à l'autodétermination et son soutien aux causes justes (...). C'est pourquoi le pays doit être protégé par son peuple, par des institutions fortes et une vision inclusive et unifiée, sans quoi il sera exposé à diverses menaces et dangers". La "bataille de la conscience" devait se poursuivre tout au long de l'année et ne pas se limiter à certaines échéances politiques, a encore observé M. Aouchiche, soulignant l'importance et la nécessité de l'engagement de toutes les composantes de la société dans cette démarche, dans le cadre "d'un projet sociétal basé sur la promotion des libertés et du principe de responsabilité qui encadre la vie publique, renforce l'unité du peuple et contribue à la construction d'un Etat démocratique".

Mouvement El-Bina

Bengrina appelle à une mobilisation nationale générale

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a appelé, samedi depuis Laghouat, à une mobilisation nationale générale, sous la conduite de l'Etat et avec l'appui des partis et de la société civile, pour faire face à tous les défis. Animant un meeting à la Maison de la Culture Tekhi Abdallah Benkeriou, M. Bengrina a invité les Algériens au raffermissement des rangs et à l'unité, soulignant l'attachement de l'Algérie à ses constantes nationales et à sa souveraineté totale. Il a appelé aussi à "une mobilisation nationale générale, conduite par l'Etat avec l'appui des partis politiques et de la société civile, pour faire face à tous les défis". Bengrina a précisé que les défis extérieurs auxquels est confronté le pays sont de nature diverse: politique, économique, sécuritaire et médiatique, et ceci

est lié, a-t-il estimé, à "la souveraineté de décision de l'Algérie et ses positions de principes concernant les questions internationales". Il a mis l'accent, à ce propos, sur la position immuable de l'Algérie concernant le soutien des questions de libération, à leur tête les causes palestiniennes et sahraouie, et ce par fidélité à l'histoire de l'Algérie et à sa glorieuse lutte de libération. Bengrina a salué, par ailleurs, les grands acquis réalisés par l'Algérie, "en dépit des défis économiques mondiaux", se félicitant du "choix du caractère social de l'Etat, conformément à la Déclaration du 1er novembre". Bengrina a également dénoncé avec force le "vain complot" conduit par le Makhzen marocain, à travers des réseaux de trafic de drogue, ciblant, a-t-il dit, les jeunes qui forment "les bras du pays et ses élites futures".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Pour l'adapter aux nouveaux défis,
aux développements et aux enjeux imposés par la conjoncture

Tebboune veut une réforme de la Ligue arabe

Par B.Habib

Quand l'inertie des initiatives est nourrie par des plans oc cultes de discréditation, de division de voix, de divergences et de marginalisation au sein de la Ligue arabe contre les préoccupations réelles du monde arabe d'aujourd'hui. Une Ligue arabe qui doit être adaptée aux nouveaux défis. C'est le vœu cher au Président de la République, Abdelmajid Tebboune, dans le cadre de la nouvelle vision de l'Algérie, dans ses engagements à soutenir la cause arabe. Le Sommet arabe de Bagdad, marquant sa 34ème session ordinaire, a été une nouvelle occasion pour l'Algérie de plaider en faveur de la «réforme de la Ligue arabe (LA)», fondée à une époque différente de la nôtre, dit le Président algérien Tebboune. Un principe de nécessité de réforme de la L.A. sur lequel l'Algérie mise beaucoup dans une conjoncture internationale, truffée de défis et d'enjeux et qui est une condition imposée depuis des années et qui s'est, depuis le début de la guerre, injustifiée et les génocides perpétrés par l'entité sioniste contre les Palestiniens de Ghaza. Ce Sommet s'est ouvert pour permettre aux dirigeants arabes présents de discuter sur la guerre à Ghaza et accélérer la mise en œuvre du plan de Donald Trump, en vue de faire cesser les combats dans la bande mais il a été marqué aussi par l'absence de plusieurs dirigeants. L'Algérie a toujours protesté et condamné les massacres de civils palestiniens dans la bande de Ghaza par la voix de son représentant au Conseil de sécurité de l'ONU, M. Amar Benjemaa, qui avait préparé et mis en œuvre un plan ambitieux pour faire entendre la voix de l'Algérie sur la scène internationale, concernant notamment certains dossiers et conflits comme celui de la guerre contre Ghaza. Cette fois, le pays est décidé plus que jamais à crever l'abcès pour remettre, à l'ordre du jour à travers le Sommet arabe de Baghdad, la question fondamentale de la réforme de la Ligue arabe de manière à permettre à celle-ci d'être au diapason des nouvelles exigences. C'est sans surprise

que le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a réaffirmé, samedi, l'impératif de réformer la Ligue arabe et de l'adapter aux nouveaux défis, aux développements effrénés et aux enjeux sans précédent imposés par la conjoncture, appelant à renforcer le soutien arabe à la cause palestinienne centrale. La réforme de la Ligue arabe reste en effet une question élémentaire et cruciale pour le Président algérien avant d'aborder quoi que ce soit. Dans une allocution adressée aux participants aux travaux de la 34e session ordinaire du Sommet arabe qui se tient dans la capitale irakienne Bagdad, lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, le Président de la République a souligné que "nous sommes, réellement, face à un tournant crucial et décisif où notre voix demeurera inaudible tant que nous ne reconsidérons pas ce qui nous unit sous la coupole de notre organisation comme règles, principes et aspirations que nous partageons et qui portent notre présent et notre avenir". "En Algérie, nous considérons qu'une telle situation devrait remettre au premier plan de nos priorités communes l'impératif de réformer notre Ligue arabe qui a été fondée à une époque différente de la nôtre, dans un autre contexte que le nôtre et un autre environnement que le nôtre. Ce qui souligne la nécessité de l'adapter aux nouveaux défis, aux développements effrénés et aux enjeux sans précédent de notre époque", a-t-il ajouté. "Face à cet impératif, nous sommes appelés, aujourd'hui, à renforcer notre soutien à notre cause centrale car notre engagement à défendre cette cause n'est pas de la générosité ou de la bonté de notre part mais plutôt une question de loyauté envers une responsabilité historique qui incombe à la Nation arabe et envers une responsabilité juridique, morale et civilisationnelle qui concerne l'humanité tout entière", a soutenu le Président de la République. "Notre cause centrale fait face à des plans de liquidation ourdis contre elle et se heurte à

l'obstination de l'occupation israélienne à imposer sa vision absurde d'une paix taillée à sa mesure (...), fondée sur les ruines de la cause palestinienne, une paix privant les nations voisines des fondements les plus élémentaires de leur sécurité, de leur quiétude et de leur stabilité", a mis en garde le Président de la République. Il a affirmé, dans ce contexte, que les Etats arabes sont appelés, aujourd'hui "à davantage de solidarité avec nos frères au Liban et en Syrie, car l'unité et la souveraineté de ces deux pays sont partie intégrante de la question de sécurité et de stabilité dans toute la région du Moyen Orient". Aussi, sont-ils appelés "à consentir tous les efforts, démarches et initiatives nécessaires pour le règlement des crises qui rongent le Soudan, la Libye, le Yémen et la Somalie, car c'est l'absence du rôle arabe qui a laissé le champ grand ouvert aux ingérences étrangères qui ont indûment compromis le présent et l'avenir de ces régions arabes affligées", a poursuivi le Président de la République. Il a, par ailleurs, souligné que la situation dans nombre de nos pays arabes se détériore "à un rythme alarmant sur les plans sécuritaire, politique et économique, face aux tentatives d'ingérence étrangère pour semer la discorde, la division et la rivalité parmi les enfants d'une même patrie et d'une Nation unie". "Un nouvel ordre international menace tout un chacun sans exception alors que les fondements du système contemporain des relations internationales tendent à s'estomper, pour laisser place à la logique de la force, du droit subordonné à la puissance, et de la soumission et de l'obédience aux rapports de force", a-t-il ajouté. "Tels sont les fondements sur lesquels s'appuie l'Algérie dans son mandat, en tant que pays arabe, au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous assumons, fidèlement, ce mandat, en sa deuxième et dernière année et souhaitons avoir réussi à transmettre les préoccupations de notre Nation et à défendre ses aspirations et ses ambitions avec dévouement et loyauté", a conclu le Président de la République dans son allocution.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

A quoi servent les Sommets arabes?

Jadis, il y a un demi-siècle de cela, et notamment, juste après la fondation de la Ligue arabe, les Sommets servaient pour beaucoup. Ils n'étaient pas les meilleurs qui soient. Cependant, ils réussissaient à donner le minimum nécessaire : le Sommet de Khartoum (Soudan), pour servir d'exemple (septembre 1967). C'était là où les fameux trois 'non' ont été prononcés, de façon solennelle, par les chefs d'Etat arabes de l'époque, présents au Sommet: « Pas de paix avec Israël, pas de reconnaissance d'Israël, pas de négociation avec Israël ». Mais ces générations de chefs d'Etat à essence révolutionnaire ne sont plus d'actualité. L'ennemi avait réussi à s'introduire dans les rangs arabes et imposer des régimes fantoches. Ces derniers avaient réussi à joindre, de façon très parfaite, le despotisme, le plus abject à la trahison la plus ignoble. Vous savez tous comment le président américain a été reçu dans les pays du Golfe. Vous avez tous suivi, jour après jour, les événements génocidaires douloureux, subis par la population à Ghaza, depuis le 07 octobre 2023. Tout cela n'aurait jamais été une réalité vécue avec beaucoup d'amertume, sans l'existence de ces régimes à l'origine suspicieuse. Il n'est pas logique qu'il existe des Arabes – des vrais – regardant leurs qui sont tués, bombardés, affamés, assoiffés par leurs ennemis, sans intervenir pour les aider. L'on se rappelle, tous et toujours comment les régimes arabes de l'époque de la révolution algérienne, comment ils avaient consacré des sommes faramineuses, pour soutenir la révolution algérienne, sans parler des soutiens politiques et diplomatiques, par exemple et entre autres: ce sont les pays arabes, indépendants à cette époque, qui avaient procédé à l'inscription de la cause algérienne au Conseil de sécurité de l'ONU et à la conférence des pays non alignés tenu en 1955 à Bandung en Indonésie. Comme je l'avais déjà évoqué plus haut ...la différence avec l'époque actuelle, c'est que les régimes arabes ont été noyautés et ce sont les SR des grandes puissances qui imposent un tel ou tel chef d'Etat arabe, qu'il soit un roi, un prince ou un président (officiellement légalement élu).. Toute opposition à cet ordre préétabli des choses sera fermement réprimée. Non seulement, ils imposent leurs sbires, plus grave encore, ils bradent, impunément les richesses de ces pays soumis. Toute personne briguant, dans ces simulacres d'Etat, un poste politique important, devrait d'abord chercher le soutien indéfectible à Londres, à Paris ou à Washington, sans ça, ses chances seront très minimes pour y réussir sa candidature.

Règlement des dettes des établissements publics de santé

La situation financière de la PCH et l'institut Pasteur à la loupe

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination et d'évaluation consacrée à l'examen des mesures efficaces et pratiques pour le règlement des dettes des établissements publics de santé (EPS) liées à l'acquisition de médicaments, de sérums et de vaccins, a indiqué un communiqué du ministère. Saihi a présidé, par vidéoconférence au siège du ministère, une réunion de coordination et d'évaluation consacrée à la présentation d'un exposé détaillé sur la situation financière actuelle de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et de l'institut Pasteur d'Algérie (IPA), lors de laquelle la question des dettes des EPS a été abordée, et ce, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs de la santé et de la population

des wilayas et des établissements sanitaires qui en relèvent, précise la même source. Après avoir écouté des exposés présentés par la directrice des finances et des moyens, le directeur général de la PCH et le directeur général de l'IPA, le ministre a souligné que «la situation de ces deux structures majeures en matière d'approvisionnement des établissements de santé en médicaments, dispositifs médicaux, vaccins et sérums, exige des mesures urgentes et efficaces». A ce titre, il a affirmé que «l'approvisionnement régulier et stable des hôpitaux est une priorité absolue pour le secteur et qu'aucune baisse de la qualité des prestations de santé offertes aux citoyens ni du niveau de prise en charge médicale des patients, ne sera tolérée». Dans la même optique, «M. Saihi a donné des instructions claires en vue

de la mise à jour de la nomenclature budgétaire des établissements de santé, avec l'introduction de deux nouveaux articles dédiés à la prise en charge des dépenses en médicaments et dispositifs médicaux de la PCH, ainsi que des vaccins et sérums de l'IPA», selon le communiqué». Le ministre a également enjoint aux gestionnaires des établissements de santé, «d'élaborer un état des lieux en vue du règlement des dettes accumulées, selon un calendrier précis au plus tard le 30 juin, en tenant compte des moyens financiers de chaque établissement, et ce sans nuire au processus d'approvisionnement ni à sa continuité". Lors de la même réunion, le ministre a appelé à «renforcer la coordination entre les établissements publics de santé, d'une part, et les organismes d'approvisionnement, d'autre part, à savoir la

PCH et l'IPA, et ce en améliorant les mécanismes de gestion et de suivi financier, et en consolidant l'efficacité des systèmes de contrôle interne». A ce titre, le ministre a souligné «l'importance de rationaliser les dépenses et d'orienter les budgets en fonction des priorités sanitaires effectives, tout en activant les mécanismes de suivi et d'évaluation continus, à l'effet de limiter les dysfonctionnements et d'améliorer la transparence dans la gestion des ressources». Dans le même contexte, le ministre a ordonné d'«accompagner les établissements de santé dans le processus de règlement des dettes, en leur fournissant l'appui technique nécessaire avant la fin de l'année en cours, que ce soit à travers l'affectation d'enveloppes budgétaires spécifiques ou la création de ressources supplémentaires dédiées à cet objectif».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP défie les turbulences

Dans un climat économique mondial marqué par l'incertitude, l'OPEP persiste et si gne. Dans son dernier rapport mensuel, publié ce mercredi et relayé par Reuters, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale pour 2025 et 2026. Elle table toujours sur une hausse de 1,3 million de barils par jour (mb/j) chaque année, portant la demande totale à 105 mb/j à l'horizon 2026. Pour 2024, une légère révision technique a été opérée, ajustant la demande attendue à 103,7 mb/j contre 103,75 mb/j précédemment. Ce choix de continuité tranche avec la volatilité récente des marchés. Début mai, l'annonce d'une hausse de production par huit membres de l'OPEP+ avait provoqué une chute des cours, suivie d'un léger rebond dû à un apaisement temporaire des tensions commerciales sino-américaines. Des soubresauts qui traduisent les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques pesant sur le secteur énergétique. L'autre point saillant du rapport concerne l'offre hors OPEP. Là, le cartel pétrolier a revu ses attentes à la baisse: pour 2025, la croissance de la production des pays non membres est désormais estimée à 0,8 mb/j, contre 0,9 mb/j auparavant, avec une production totale prévue à 54 mb/j. Cette révision reflète les difficultés à prévoir l'évolution du marché, entre politiques énergétiques nationales changeantes, incertitudes sur la demande et perturbations logistiques globales. Dans ce contexte de haute instabilité, la posture de l'OPEP interpelle. En conservant des prévisions inchangées, l'organisation cherche visiblement à rassurer les marchés sur sa lecture de long terme, malgré les à-coups conjoncturels. Mais cette stabilité apparente ne saurait masquer les défis colossaux qui attendent l'industrie: transition énergétique, rivalités commerciales, conflits régionaux. L'OPEP marche donc sur une ligne de crête, entre volonté d'équilibre et imprévisibilité du réel. Le monde observe, les marchés oscillent mais l'organisation, elle, reste droite dans ses bottes. Pour combien de temps encore?

Assemblées annuelles de la BID

L'Algérie au cœur de l'économie islamique mondiale

Les Assemblées annuelles 2025 du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), prévues à Alger du 19 au 22 mai, constitueront une opportunité pour l'Algérie de se placer au cœur de l'économie islamique mondiale, notamment après les réformes économiques profondes engagées par le pays ces dernières années. Organisées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces assemblées, qu'abritera le Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), seront une occasion de renforcer la présence de l'Algérie dans les chaînes de la finance islamique, en mettant en avant ses réalisations dans le développement de la Banque islamique et des instruments de financement innovants conformes aux principes de la charia. Au-delà de la mise en avant de ces réformes entreprises, ces réunions annuelles serviront également à promouvoir les atouts de l'Algérie en matière d'investissement, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, les industries de transformation, l'agriculture durable et les technologies modernes. Depuis son indépendance, l'Algérie a établi sa vision diplomatique et économique sur le principe de la coopération multilatérale fondée sur la solidarité, le développement et la prospérité partagée, une vision qui s'est traduite par la conclusion de partenariats solides avec des institutions internationales de premier plan, notamment le Groupe de la Banque islamique de développement. Ce partenariat avec la BID a permis, depuis des décennies, d'accompagner la transformation écono-

mique et sociale de l'Algérie, à travers le financement de grands projets structurants et un appui technique et d'expertise ayant contribué au renforcement de l'économie nationale. Face aux défis croissants auxquels l'économie mondiale est confrontée, l'Algérie cherche à développer un nouveau cadre de coopération avec le Groupe de la Banque islamique de développement, basé sur des approches innovantes axées sur le soutien à l'innovation, le renforcement de la diversification économique et l'autonomisation des PME en tant que moteur de croissance durable. Le choix de l'Algérie pour accueillir à nouveau ces assemblées annuelles, après deux

sessions réussies en 1990 et 2001, reflète aussi la confiance renouvelée dont bénéficie le pays et illustre de la solidité des relations bilatérales avec la BID, sachant que l'Algérie est le premier pays à accueillir pour la troisième fois les réunions annuelles de cette institution. A quelques jours du coup d'envoi de ces réunions, placées cette année sous le thème "Diversification économique: un enrichissement de la vie", l'Algérie veille à offrir les meilleures conditions pour assurer un bon accueil et une bonne organisation, permettant aux participants de découvrir la richesse culturelle et la diversité économique dont elle dispose.

Projet de loi sur les mines

«Un pas important vers le développement du secteur»

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont indiqué samedi, que le projet de loi régissant les activités minières constitue un "pas important" vers le développement et le renforcement du secteur en vue de soutenir la croissance et d'encourager l'investissement, tout en préservant les ressources nationales pour les générations futures. Lors d'une plénière consacrée à l'examen des dispositions du projet de loi, présidée par le vice-président de l'APN, AHCène Hani, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, les députés ont souligné que le projet de loi constitue "un pas important" vers le développement du secteur minier et la réalisation du développement durable". Dans ce sillage, la députée Samira Berhoum du Front El Moustakbal a estimé que le nouveau projet de loi représente "une démarche ambitieuse en vue de concrétiser la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui considère le secteur minier comme un moteur de croissance économique et un fondement du développement durable", notant que le projet vise à "transformer le secteur en un pilier de la diversification économique et à réduire la dépendance aux hydrocarbures tout en créant de nouvelles opportunités d'emploi". Elle a également précisé que le projet de loi met en place "le cadre législatif nécessaire pour attirer les investissements nationaux et étrangers tout en simplifiant les procédures", insistant sur la nécessité "d'une exploitation responsable des ressources afin de garantir la protection de ces ressources pour les générations futures". Pour sa part, le député Nacer Bettiche (FLN), a salué le nouveau projet de loi, le qualifiant de "tournant majeur dans le processus de consolidation de la souveraineté économique et de réalisation du développement durable". Par ailleurs, il a fait savoir que le texte vise à "promouvoir le secteur minier et à le transformer d'un secteur statique en

un levier économique efficace en simplifiant les processus administratifs et en libérant les permis des contraintes bureaucratiques", ce qui ouvre la voie aux acteurs économiques dans un cadre de transparence et d'égalité des chances", a-t-il dit. La mise en place d'un mécanisme de recours constitue "un acquis en matière de renforcement de la gouvernance et une justice dans la gestion de l'activité minière, ce qui contribuera à la création d'un climat d'investissement concurrentiel", a-t-il indiqué. De son côté, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Zine Labidine Saidani a estimé que le projet de loi représente une étape stratégique pour le développement du secteur minier, mettant en avant les axes qu'il comprend, tels que l'attractivité des investisseurs dans un contexte de transparence et d'égalité, la protection de l'environnement et la préservation des ressources pour les générations futures. Il a aussi souligné "la volonté sincère de l'Etat de bâtir une économie forte", se félicitant de "la décision historique du président de la République de lancer le projet structurant de Gara Djebilet". Pour sa part, le député Madjed Cherid (Indépendants) a précisé que le projet de loi propose "une stratégie nationale de développement du secteur minier et de facilitation de la participation des investisseurs étrangers et nationaux", appelant par ailleurs à "clarifier certains termes figurant dans le texte". D'autre part, plusieurs députés ont plaidé pour le renforcement de l'accompagnement des jeunes dans les wilayas du Sud dans l'activité artisanale d'exploitation de l'or et pour l'augmentation du nombre d'autorisations accordées dans ce domaine. Dans son rapport préliminaire sur le projet de loi, la Commission des affaires économiques, du développement, du commerce, de l'industrie et de la planification a affirmé que le texte vise à améliorer le climat d'investissement dans le secteur minier à travers la mise en place d'un environnement juridique incitatif et la simplification des procédures, de manière à renforcer la transparence dans la recherche et l'exploration, et à soutenir le développement de l'industrie minière.

Exportation

Rezig souligne l'importance de prendre en charge les préoccupations des opérateurs

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a souligné, samedi à Alger, l'engagement de son département ministériel à prendre en charge de manière urgente les préoccupations des exportateurs afin de créer un environnement favorable à même d'augmenter les parts des produits nationaux aux marchés extérieurs. Lors d'une rencontre nationale avec les exportateurs, organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec le Conseil du nouveau économie algérien (CREA), sous le slogan "pour un partenariat efficace entre l'administration et les opérateurs économiques pour la promotion des exportations", en présence du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud et de représentants des départements ministériels concernés, M. Rezig a fait savoir que cette rencontre constitue "une occasion pour renforcer les canaux de dialogue direct entre l'administration et les exportateurs, permettant d'aplanir les difficultés et d'établir un partenariat efficace et durable qui contribue à poursuivre les efforts déployés dans le domaine du commerce extérieur et de la promotion des exportations". Il a exhorté à conjuguer les efforts entre les différents acteurs en vue de valoriser les potentialités et capacités disponibles dans le domaine de l'exportation, en vue de les soutenir et de les accompagner à travers l'actuali-

sation du système juridique et réglementaire, en développant des mesures et des procédures incitatives dans les domaines bancaire, fiscal, douanier et logistique. Dans le même sillage, le ministre a indiqué qu'entre 1900 et 2000 exportateurs de marchandises et 400 exportateurs de services ont été enregistrés au cours des cinq dernières années, notant que le nombre d'exportateurs dont leurs revenus ont dépassé 1 million de dollars l'année dernière, a atteint 146 exportateurs de marchandises et 80 pour les services. Soulignant que l'Algérie vise à atteindre 10 milliards de dollars d'exportations au cours de cette année, le ministre a appelé à tirer profit de l'occasion de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, pour acquérir de nouvelles parts sur les marchés extérieurs, prévoyant que l'événement devrait déboucher sur des accords d'une valeur de 44 milliards de dollars, dont les entreprises nationales publiques et privées auront une part d'au moins 20 %. Pour sa part, le ministre des Transports a mis l'accent sur le rôle de son secteur dans la promotion des exportations, notant les efforts déployés à cet égard. Il a annoncé qu'un deuxième avion-cargo viendra renforcer la flotte de la compagnie aérienne de fret, lequel sera affrété à partir de la fin du mois de mai en cours, ajoutant que la compagnie est prête à affréter d'autres avions le cas échéant.

Transparence

Convention de coopération entre le ministère de l'Education nationale et la HATPLC

Une convention de coopération autour des mécanismes d'action commune dans le domaine de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption, a été signée samedi à Alger entre le ministère de l'Education nationale et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). La convention a été signée au siège du ministère par le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en présence des cadres des deux secteurs. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sadaoui a expliqué que la signature de cette convention intervient en "concrétisation des hautes directives de l'Etat algérien portant adhésion au système d'orientation de toutes les institutions de l'Etat vers un engagement de transparence dans l'exercice des fonctions publiques, dans le but de moraliser la vie publique et d'impliquer tous les fonctionnaires dans

l'engagement d'intégrité et de transparence". La convention vise à "ouvrir la voie à l'intégration de la culture de transparence dans les programmes pédagogiques pour former les générations futures à cette valeur ainsi qu'à la culture de protection des institutions publiques et des fonds publics, et à l'exercice des fonctions publiques avec intégrité", a ajouté le ministre. Le ministre a également souligné que la signature de la convention coïncide avec le début de la formation des cadres du ministère, concernant les principes et les orientations contenus dans les lois et les règlements régissant la HATPLC pour la moralisation de la vie publique. De son côté, Mme Mousserati a souligné que cette convention s'inscrit dans le cadre "des efforts continus des institutions de l'Etat pour renforcer la transparence, moraliser la vie publique et promouvoir l'intégrité et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques, dont le président Abdelmadjid Tebboune a fait une priorité absolue pour cons-

truire une Algérie forte avec ses institutions". Cette démarche, ajoute Mme Mousserati, s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture de la HATPLC à tous les secteurs, partant de sa conviction que la lutte contre la corruption est une responsabilité collective qui nécessite la conjugaison des efforts de tous", soulignant "la détermination de son instance à accompagner le secteur dans l'adoption de mécanismes préventifs au sein de son système de gestion". Dans le même contexte, elle a évoqué l'investissement que représente cette convention dans les générations futures à travers l'élaboration d'un plan de formation qui comprend l'enrichissement des programmes éducatifs et l'intégration des questions de lutte contre la corruption chez les jeunes dans les programmes scolaires pour permettre au secteur de l'Education de contribuer, a-t-elle dit, à "la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, lancée le 15 juillet 2023".

Dernières intempéries

Des commissions pour recenser les pertes et indemniser les sinistrés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé, samedi dans la wilaya de Djelfa, la constitution de commissions chargées de recenser les pertes causées par les dernières intempéries et d'indemniser les personnes touchées. "Ces commissions procéderont notamment au recensement des pertes enregistrées dans le cheptel et les cultures agricoles, en vue de dédommager les propriétaires", a indiqué M. Merad, lors d'une visite effectuée dans la wilaya de Djelfa pour s'enquérir des dégâts occasionnés par les dernières pluies, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il était accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, et du Directeur général de la



Protection civile (DGPC), Boualem Boughelaf. Le ministre a ajouté, lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa visite à l'hôpital mixte Hethat Boubekeur (chef-lieu de la wilaya), où il s'est enquis de l'état de santé des victimes d'un accident de dérapage et renversement d'un bus ayant fait trois (3) morts et 33 bles-

sés, que "ces commissions consacrent la volonté du président de la République de renforcer les mécanismes de solidarité et de cohésion sociale, et illustrent sa position fondamentale consistant à placer le citoyen au cœur des préoccupations, et à l'accompagner dans de telles circonstances".

L'opération de ratissage se poursuit à Khenchela 02 terroristes neutralisés déjà

L'opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale et qui se poursuit toujours dans le secteur militaire de Khenchela, s'est soldée par la neutralisation de deux terroristes et la récupération de quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'ANP dans la zone d'Oued Gharghar dans la commune de Chechar au secteur militaire de Khenchela (5e R.M.), s'est soldée par la neutralisation de 02 terroristes, les 15 et 16 mai 2025", note la même source, précisant que cette opération, toujours en cours, a également permis "la récupération de 04 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets". "Ces résultats de qualité illustrent, une fois de plus, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP pour éradiquer les résidus de ces criminels et faire régner la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national", ajoute le communiqué.



Gendarmerie nationale

Saisie de plus de 29.500 comprimés psychotropes à El-Meghaier

Les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi plus de 29.500 comprimés psychotropes dans le wilaya d'El-Meghaier et arrêté un suspect, a indiqué, vendredi, un communiqué de ce corps de sécurité. «Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oum Touyou, ont découvert, à l'issue du contrôle et de la fouille d'une voiture en provenance de l'une des wilayas du Sud sur la RN46 A, reliant les wilayas d'El-Meghaier et d'Ouled Djellal, une quantité de 29.500 comprimés de type Prégabaline, soigneusement dissimulée sous le coffre arrière du véhicule », précise la même source. Lors de la même opération, une somme de 25 millions de centimes a été saisie, outre l'arrestation du propriétaire du véhicule et son transfert au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête, selon la même source. Après l'enquête, le mis en cause sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Meghaier, conclut le communiqué

Accidents de la route

08 morts et 368 blessés en 48 heures

Huit personnes sont décédées et 368 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus en 48 heures, à travers plusieurs wilayas, a indiqué samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira, avec 3 morts et 5 autres blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers dans la commune de Raouraoua, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer les soins de première urgence à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Sétif, Sidi Bel Abbès, Tindouf et Batna. Les unités de la Protection civile ont, également, procédé à l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Oran, Ain Temouchent et Boumerdes. S'agissant des interventions de la Protection civile suite aux dernières intempéries, les équipes de secours ont procédé au sauvetage de 2 personnes à bord de leur véhicule, cerné par les eaux suite à la montée du niveau d'un oued dans la commune de Bougezoul (Médéa), ainsi que 4 autres personnes d'une même famille, cernées par les eaux pluviales à l'intérieur de leur habitation, à Laghouat.

Préparation et suivi des rites du Hadj Installation de la commission ad hoc

Le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du Hadj, M. Youcef Baroud a annoncé, samedi, l'installation de la commission ad hoc chargée de la préparation et du suivi des rites du Hadj, composée de différentes sections concernées, dont l'orientation religieuse et la fatwa, le transport, la santé, les systèmes d'information, en plus du coordinateur administratif. Cette commission dont la mission a été entamée, sera chargée du suivi de l'aménagement des Lieux Saints, de même qu'elle a procédé à l'inspection des camps des rites d'Arafat et de Mina, a précisé M. Baroud qui a souligné que les camps à Arafat sont prêts, tandis que certains services sont en cours de parachèvement, en particulier après le remplacement des tentes en tissu par des structures alternatives. Baroud a souligné la nécessité de réceptionner les camps avant la date de fermeture de Mina afin d'éviter les difficultés liées à la finalisation des préparatifs. Il a ajouté à ce propos que la commission assurera le suivi de la conformité des services avec ce qui a été convenu, notant que des données détaillées sur la répartition des hadjis sont disponibles, ce qui contribuera à l'organisation des lieux d'hébergement, la distribution des badges et la coordination à l'intérieur des camps.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE, DEMOCRATIQUE ET POPULAIREMINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN
DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGEوزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري لـ وهران
المديرية العامة
دائرة التحكم في المشاريع

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Relatif au 3^{ème} avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°14/2025

NIF : 099 931 010 421 329

Conformément à l'article 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics aux articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de la gestion immobilière d'Oran, 08 Place Boudali Hasni Sidi Houari, Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 3^{ème} avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales 14/2025 paru aux journaux de la République le 18/03/2025, et le Carrefour d'Algérie le 19/03/2025 relatif à La Réalisation (En Une Tranche Ferme Et En Une Tranche Conditionnelle) D'un Collège Type Base 06 Au Niveau Du Site Des 4400 Logements LPL A Belgaid Commune De Bir El Djir (Cites D'habitat Intégrés Programme National 2017)

Qu'après évaluation des offres, le marché attribué provisoirement à l'entreprise citées ci-après :

PROJET	Entreprise Retenue	Montant de l'offre financière initiale en DA/TTC	Délai	Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC	Note de l'offre technique obtenue	Observation
La Réalisation (En Une Tranche Ferme et en Une Tranche Conditionnelle) D'un Collège Type Base 06 Au Niveau Du Site Des 4400 Logements LPL A Belgaid Commune De Bir El Djir (CITES D'HABITAT INTEGRÉS PROGRAMME NATIONAL 2017)	KHALDI OUSSAMA TAKI EDDINE NIF : 191480102529183 Siege social 10 Cité El Intissar Relizane	Tranche ferme 206 184 160.00 Tranche conditionnelle 24 782 240.00 Total 230 966 400.00	10 Mois pour la tranche ferme et 06 Mois pour la tranche Conditionnelle	Tranche ferme 206 184 160.00 Tranche conditionnelle 24 782 240.00 Total 230 966 400.00	65.00 pts	Offre de l'entreprise économiquement La plus avantageuse, Pré-qualifiée techniquement Et Moins disant financièrement

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran - Adresse 08 Place Boudali Hasni -Sidi El Houari, Wilaya ORAN dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission sectorielle des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (MHUV) dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième (10) jours, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007725 19.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLEOPGI DE LA WILAYA
DE RELIZANE
NIF : 0976.16010.020057AVIS D'ANNULATION
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
« Etude et Suivi »
N° 09/2025

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 DU 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux dispositions du cahier des charges, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de RELIZANE informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours national d'architecture restreint N° 01/2025 « Etude et suivi de la réalisation (TCE+VRD) des 500 logements publics locatifs LPL avec locaux à usage commercial au titre de l'année 2025 - pôle urbain RELIZANE -BELHACEL BOUZEGZA commune de BELHACEL Wilaya de RELIZANE », de l'annulation du concours lancé en date du 12/02/2025 dans les quotidiens nationaux « le carrefour d'Algérie » en langue française et « الجمهورية » en langue arabe.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007687 19.05.2025

EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHELEF
DAIRA : ABOU EL HESSEN
COMMUNE : TADJENA
N.I.F.098402059023038

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 04 /2025

Le président de l'Assemblée Populaire Communale tadjena, lance un Avis d'Appel d'offre Ouvert avec exigence des capacités minimales pour La réalisation le projet ci-après :

*Approvisionnement en eau potable des zones :zerka ,draiz, safsaf et sidi aissa eldjebel T .01
Lot 01 : réalisation d' un réservoir d' eau capacité 300m3 la zone layachich
Lot 02 : réalisation d' un réservoir d' eau capacité 200m3+ reservoir d'eau 50m3 + réservoir brise de charge 27 m3
Lot 03 : réalisation d'un canal de conduite refoulement +station de pompage avec équipements électromécaniques

Les entreprises ou groupement d'entreprises répondants aux capacités minimales suivantes :

1- qualification et classification professionnelle dans le domaine des : Travaux Hydrauliques activité principale catégorie 04 et plus pour lot N01 et lot N02 code 34. 403.33 et lot N03 code 34.705 en cour de validité .

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charge auprès du bureau d'équipement commune tadjena Contre paiement d'un montant de 10.000.00 DA auprès de bureaux de régisseur communal tadjena et non remboursable .

A-DOSSIER DE CANDIDATURE :

1-La déclaration de candidature dument remplie et signé et paraphée ...

2-Déclaration de probité dument remplie et signé et paraphé .

3- Statut de l'entreprise en cas de société .

4- certificats de référence professionnelle indiquant le N° du marché public ou convention et sa date spécifié par deux certificats similaires au lot N°01 lot N°02 et du marché public du lot N°03 réalisé présenter pour les entrepreneur dans le domaine public
5-Liste du matériels doit être utilisé dans le marché public dument remplie et signé et paraphé par le soumissionnaire avec document de control technique concernant les engins en cour de validité jour d'ouverture des plis + facture d'achat présenter par les entreprises qualifiés pour la vente du matériels ou un document Justifier et état du matériels immobiliés avec procès- verbal (huissier de justice ou expert de véhicule) pas plus d'un an à l'ouverture des plis

6- capacité financières : les bilans financières les 03 dernière années(2021.2022.2023) 5000000.00DA pour le lotN01 et pour le lot N 02 et 15.000.000.00DA pour le lot N 03 certificat bancaire .

7- liste moyennes humaines et liste moyennes matérielle(documents justifier) .

8- copie de référence professionnelle en cour de validité dans le domaine des travaux Hydrauliques activité principale catégorie 04 et plus pour le lot N01 et le lot N02 code 34.403.33 et le lot N03 code 34.705 en cour de validité.

B-OFFRE TECHNIQUE

1-Déclaration a souscrire dument remplie et signé et paraphé et daté par le soumissionnaire

2-Cahier des charges dument remplie et écrire la mention manuscrite « lu et accepter ».

3-Mémoire technique justificatif.

4-planinge de réalisation informatiser .

C-OFFRE FINANCIER

1- Lettre de soumission dument remplie et signé et paraphé .

2- Bordereau des prix unitaires dument remplie et signé et paraphé .

3-Devis quantitatif et estimatif dument remplie et signé et paraphé par le soumissionnaire

N.B : l'entreprise peut soumissionner en un ou les deux projets toutefois , l'entreprise ne peut prétendre qu'a un seul projet.

Le dossier de l'offre sera déposé au secrétariat de la commune tadjena , et Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature » technique » et « financière » , selon cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Avis d'Appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2025 (Intitulé de projet) « Adressé et déposée A Monsieur le président d'APC de tadjena .

La durée de préparation des offres est fixée à dix jours (10) à compter de la date la 1^{ère} publication de l'avis Avis d'Appelle d'offre ouvert dans les journaux nationaux Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant . L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (10h00) heures. L'heure d'ouverture des plis technique et financière est fixée a (10heures)et aura lieu au siège d'APC de tadjena , en séance publique .les soumissionnaire resteront engagés par leurs offre pendant un délai de(03 MOIS) a compter de la date limite de dépôt des offres .Les soumissionnaire sont invite a assister a la séance d'ouverture des plis.

Le P/ APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007771 19.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE/DAIRA DE S.M.BENALI/COMMUNE DE MEOUONA
N.I.F.098448095140320

* AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE *

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de MEOUONA porte à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales après l'annulation N° 02 /2025 relatif au projet:

اعادة الاعتبار لطريق دوار اولاد نعاس على مسافة 1400 م ط

Dans : الوطني Et LE CARREFOUR D'ALGERIE En date du: 13/04/2025 les quotidiens nationaux

Après l'évaluation et analyse des offres techniques et financières le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire désigné selon le tableau suivant :

Désignation du Projet	Soumiss- ionnaire	N° Identification fiscal-NIF	Montant de soumission après la correction	Délais de réalisation	Somme des notes de l'offre Technique	Remarque
اعادة الاعتبار لطريق دوار اولاد نعاس على مسافة 1400 م ط	Sarl Belhachemi ETPH Cite 157 logement -EL MATMAR-RELIZANE	001148016298 750	25 462 311, 00 DA	deux (02) mois et vingt Huit (28) jours	72/90 Points	qualifié techniquement et le moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel cité au dessus :Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de service d'APC, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché,

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007688 19.05.2025

Statut d'étudiant

Une étape cruciale dans l'effort du développement du pays

Par B. Habib

Quel nouveau rôle pour l'étudiant dans une nouvelle Algérie qui se reconstruit? Quels avantages pour la fonction de l'étudiant? Et comment soutenir l'engagement d'un étudiant dans son acquisition des connaissances et ses objectifs pour une vie professionnelle digne? Le nombre total d'étudiants à Oran excède les 72.000 dont près de 20.000 nouveaux ayant rejoint les bancs des amphithéâtres de l'enseignement supérieur durant l'année 2023-2024. Un vrai arsenal étudiant, censé procurer une véritable dynamique au secteur de l'emploi, dans la deuxième capitale du pays, au vu des potentialités offertes énormes et des nouvelles spécialités ouvertes. La deuxième ville d'Algérie regorge de huit établissements de l'enseignement supérieur dont trois universités, quatre écoles supérieures et une école de formation des enseignants, ce qui fait d'elle un Pôle d'enseignement supérieur par excellence, susceptible de générer de la plus value et de la ri-



chesse au marché de l'emploi à l'échelle locale. Le 19 mai 1956 fut une date cruciale pour le mouvement étudiant algérien en général et principalement le mouvement des étudiants musulmans qui ont battu le pavé à Alger et dans bon nombre d'universités des capitales du Maghreb et d'Europe afin de répondre à l'appel à la grève pour dire Non à l'hégémonie de l'autorité coloniale française. Cela a été une date qui a marqué l'éveil et

une prise de conscience des étudiants autour des principes du 1er Novembre et du déclenchement de la guerre de libération nationale et dont le mouvement, il faut le souligner, était en balbutiements depuis 1919, avant de se construire en maturité en 1956. Cette Journée nationale de l'Etudiant est un gage de continuité pour cette force active pour plus de participation à l'effort de reconstruction de l'économie nationale de l'Algérie nouvelle.

Structures hospitalières

L'Etat a alloué d'importants financements

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué, jeudi à Oran, que le secteur de la santé bénéficiera, grâce aux nouvelles infrastructures, d'environ 10.000 lits supplémentaires à travers le pays, en plus d'équipements médicaux de haut niveau. Lors d'une visite d'inspection de plusieurs structures du secteur dans la wilaya d'Oran, le ministre a précisé que la majorité des wilayas du pays bénéficieront de quatre à cinq nouveaux établissements de santé, "ce qui augmentera la capacité d'accueil globale du secteur d'environ 10.000 lits supplémentaires, ainsi que

de nouveaux équipements médicaux sophistiqués". Il a souligné, à ce propos, que "l'Algérie est résolue à offrir aux citoyens des prestations de santé de qualité, comme en témoignent la reconnaissance par des organisations internationales de la santé, qui saluent les progrès notables du système de santé algérien, depuis 2020, notamment en matière de prise en charge des patients, d'équipements et d'infrastructures modernes". Saihi a rappelé, dans ce contexte, la réalisation de 603 nouvelles structures hospitalières de capacités allant de 80, 120 et 240 lits, ainsi que la réali-

sation récente d'une dizaine de centres hospitalo-universitaires à travers le pays. Ces projets visent à "renforcer la carte sanitaire, promouvoir le service public et garantir une meilleure prise en charge des patients", a-t-il souligné. Lors de l'inauguration de l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales "Mahmoudi Mohamed" à Oued Tlalat et de l'hôpital d'El-Kerma "Moudjahid Aïssa Benali", le ministre a indiqué que l'Etat a alloué d'importants financements pour la création et l'équipement de ces structures sanitaires avec les technologies les plus récentes.

Les habitants de la ville outragés

A quand la fin du désordre dans nos rues?

Par YUCEF CHAIBI

Ce n'est pas seulement les cafés, les restaurants, les crémeries, les grossistes et bien d'autres commerces qui squattent systématiquement les trottoirs, les automobilistes aussi ont pris une mauvaise habitude celle de se garer sur le trottoir sans être inquiétés du tout. Les autorités locales doivent accorder à ce phénomène un plus grand intérêt afin de mettre un peu d'ordre dans une ville qui perd ses repères à cause de cet incivisme qui prend de l'ampleur. Dans la ville d'Oran les trottoirs ne servent plus aux piétons mais plutôt aux automobilistes et certains commerçants, un phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui et qui ne cesse de susciter l'indignation des citoyens. Une situation de plus en plus fréquente dans tous les quartiers et cités de la ville, ainsi le déplacement d'un endroit à un autre est synonyme d'une véritable acrobatie qu'il faudrait faire. Les automobilistes contraints de suivre l'anarchie, commerçants et vendeurs informels narguent les services

de sécurité en l'absence d'une vraie politique de lutte contre ces dépassements. Décidément, l'on ne sait plus à qui s'adresser...telle est la réaction outragée du commun des habitants de la ville d'Oran, tellement la circulation des piétons et des voitures est devenue infernale. Plus rien n'est respecté dans la première commune d'Algérie. La modernisation d'une ville passe d'abord par le respect des règles qui la régissent puis par le civisme qui fait défaut hélas.

Les pouvoirs publics n'arrivent plus à faire respecter la loi sur l'espace public ? Il semble que les choses échappent carrément au contrôle des services concernés, il est inadmissible que les piétons notamment les enfants et les personnes âgées peinent vraiment pour faire leurs déplacements sans être effectivement menacés surtout par certains chauffards et en particulier par les chauffards de bus qui conduisent n'importe comment.

Hai Yasmine

Chute mortelle d'un homme

Le quartier Hai Yasmine, à l'est de la ville d'Oran, a été ce week-end, le cadre d'une scène des plus horribles. Selon une source officielle, il s'agit d'une chute mortelle d'un homme, âgé de 31 ans. Notre source rapporte que la victime est tombée du haut d'un bâtiment de 11 étages, situé au milieu des cités de Hai Yasmine, dans la commune de Bir El Djir. La victime est morte sur le coup, suite à de nombreuses blessures sur son corps. Alertés les secouristes de la Protection civile sont arrivés sur les lieux. Après constat de la mort de la victime, la dépouille a été évacuée vers la morgue de l'EHU. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les véritables causes de ce drame. A.Kader

Selon l'expert international, Choib Boutamine

Le gaz naturel, pilier de la transition énergétique

Alors que le monde s'engage progressivement vers une transition énergétique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le gaz naturel continue de jouer un rôle central dans ce processus, a affirmé, à Oran, l'expert international en énergie, Choib Boutamine. "Le gaz naturel est une ressource qui a encore un avenir prometteur et stratégique", a-t-il souligné en marge de la Conférence internationale sur les Solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, dont les travaux se poursuivent jeudi. Selon M. Boutamine, le gaz naturel ne se limite pas à la seule production d'énergie électrique, mais représente également une matière première essentielle dans la fabrication de fertilisants et de produits pétrochimiques. "Le gaz naturel est une ressource polyvalente. Il ne génère pas uniquement de l'électricité, mais contribue aussi à l'industrie chimique, à l'agriculture et à de nombreux secteurs clés de l'économie", a-t-il souligné. Dans un contexte où les énergies renouvelables peinent encore à répondre pleinement aux besoins mondiaux en électricité, le gaz naturel apparaît comme une solution de transition incontournable, a-t-il estimé. Plus propre que le charbon ou le pétrole, il permet de réduire les émissions de CO2 tout en assurant une fourniture énergétique stable et efficace. "Il est illusoire de penser qu'on pourra se passer du gaz naturel dans les années à venir", souligne M. Boutamine, ajoutant que cette ressource constitue un levier fondamental pour réussir une transition énergétique progressive, réaliste et économiquement viable. L'expert plaide ainsi pour une valorisation accrue de cette ressource, notamment dans les pays producteurs comme l'Algérie, où le gaz naturel pourrait jouer un rôle moteur dans le développement durable et la diversification économique.

Costume traditionnel algérien

Une exposition à travers l'intelligence artificielle

Une première exposition dédiée au costume traditionnel algérien à travers l'utilisation des technologies de l'intelligence artificielle (IA) a été organisée, jeudi soir à Oran, signée par la créatrice Khadidja Bouguedra. L'exposition, inscrite dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), organisée par l'Office national de la culture et de l'information, offre une immersion visuelle alliant patrimoine et technologies modernes, à travers des créations inspirées du costume traditionnel algérien, à l'image du karakou, du burnous ou encore la chedda, générées à l'aide de l'IA. Ces créations mettent en avant avec finesse l'authenticité du patrimoine et l'élégance de la modernité. Mme Bouguedra a expliqué qu'elle s'était initiée à l'utilisation des techniques de l'intelligence artificielle en 2023, en l'appliquant à divers domaines affirmant qu'en tant de styliste, l'idée d'utiliser ces technologies pour promouvoir le costume traditionnel algérien, l'a beaucoup séduite.

Elle a précisé que cette exposition propose des images de vêtements traditionnels conçues à l'aide de l'IA, et qu'elle est également disponible virtuellement via une application numérique accessible gratuitement. Par ailleurs, une intervention a été présentée par Mme Asma Benkeddach, enseignante à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", sur l'utilisation de l'IA pour la promotion du patrimoine algérien. La manifestation, organisée en coordination avec la commune d'Oran et plusieurs associations, a aussi comporté diverses activités, notamment une exposition d'artisanat symbolisant les traditions de la société algérienne, ainsi qu'un espace dédié aux produits artisanaux de la wilaya de Ghardaïa, selon les organisateurs.

Relizane

La DAS sensibilise sur les méfaits de la drogue

En application des directives du ministère de tutelle et dans le cadre des campagnes de sensibilisation et de prise de conscience sur les risques engendrés par le phénomène de la drogue et des psychotropes qui a pris une dimension angoissante et compte tenu de l'importance que revêt ce sujet pour les familles et la société, la Direction de la Solidarité et de l'Action Sociale de la wilaya de Relizane œuvre inlassablement et sans relâche à organiser des campagnes de sensibilisation à travers les localités de la wilaya. Ainsi, elle a organisé, par le biais de la cellule de proximité de solidarité d'Ammi Moussa et les services d'Oued R'hiou, une opération à Oued R'hiou, avec la contribution de l'APC et la gendarmerie nationale et ce, à l'adresse des citoyens et des familles et notamment la frange des jeunes. L'équipe de spécialistes en la matière a sillonné les rues et quartiers en exhortant les jeunes et leurs parents sur les dangers de la drogue, tout en leur indiquant les voies et moyens susceptibles de parer à la propagation de ce phénomène nuisible à la société et qui porte un énorme préjudice à la santé de la jeunesse. Des prospectus ont été distribués par les animateurs en cette occasion aux jeunes, qui comportent des explications vulgarisées en Arabe et en Français concernant ce fléau nocif. Rappelons enfin que la Direction de wilaya de la Solidarité et de l'Action Sociale a organisé moult sorties dans d'autres communes auparavant en concrétisation d'un programme tracé au préalable.

N. Aymen

Saïda

Comment contrer le faux sur les réseaux sociaux?

Aucune loi morale, religieuse ou pénale ne permet ces dérives invectives et plagiat. Certains activistes sur les réseaux sociaux n'arrivent pas à distinguer entre liberté d'expression et leurs actes répréhensibles contenus dans leurs commentaires, avis et réflexions. Ces gens-là, flattés par le faux de la vie, usent d'invectives et d'attaques frontales à l'adresse des autres, sans trop mesurer l'impact ni les peines prévues pour de telles dérives. Le développement de ces moyens de communication fait naître de nouvelles formes de délinquance et les réseaux sociaux servent de terreau pour ces délinquants d'un nouveau genre. Autre fait marquant, ces internautes à 02 sous utilisent de plus en plus la Vidéo avec souvent de fausses informations connues sous le nom de Fake-News pouvant constituer un danger pour une nation. Aujourd'hui, malheureusement, on assiste à un véritable charlatanisme médiatique sur les réseaux sociaux. Cette carence justifie la prolifération des apprentis-sorciers qui versent dans l'imposture et les sornettes qui frisent l'invraisemblable. Cette situation digne des écuries d'Augias a laissé la voie à tous les politiciens et les médiocres du Net d'envahir les réseaux sociaux au lieu de faire leur Mea-Culpa. La prudence reste l'unique et l'ultime solution pour éviter de tomber entre des mains malveillantes qui doivent savoir que SAIDA n'est pas la Forêt de BORNEO.

OULD OGBAN

14.000 comprimés psychotropes saisis

Agissant sur information, les éléments de la police de Sidi-Boubekeur, relevant de la Sûreté de wilaya de Saïda, ont arrêté un homme, âgé de 41 ans, en possession de 14.000 comprimés psychotropes de marque Pregabaline 300 et plus de 22 millions de centimes, provenant sûrement de la vente de ce poison qui ravage le milieu juvénile. Il a été placé sous mandat de dépôt.

OULD OGBAN

Anciens ksour de Nâama

Témoins du patrimoine civilisationnel et levier de développement

Les ksour anciens de Sfissifa et de Moghrar Tahtani figurent parmi les principaux monuments historiques de la wilaya de Nâama et leur exploitation dans le cadre de circuits touristiques et culturels constitue une ressource importante pour dynamiser l'économie et le développement local, ont souligné la direction de la Culture et des Arts, des spécialistes du patrimoine et des acteurs associatifs. Ces deux sites ont été inscrits dans le plan quinquennal (2025-2029) du ministère de la Culture et des Arts en vue de leur proposition pour la liste indicative du patrimoine mondial matériel de l'UNESCO. Il s'agit d'une étape importante qui permettra de mettre en œuvre plusieurs programmes de préservation et de valorisation, a souligné Mohamed Ghoumoumia, directeur local du secteur. Il a précisé que le Ksar de Sfissifa, classé patrimoine national protégé en tant que secteur sauvegardé en janvier 2023, et le ksar de Moghrar Tahtani, récemment inscrit à l'inventaire supplémentaire, se distinguent par une architecture unique aux formes géométriques raffinées et aux touches artistiques illustrant la réalité sociale et culturelle des habitants depuis plusieurs siècles. Une étude technique est en cours pour adapter les outils d'urbanisme et intégrer des plans architecturaux permettant de préserver le Ksar de Sfissifa, dans l'objectif d'en faire un pôle d'attraction touristique à l'échelle nationale et internationale, selon M. Ghoumoumia. Ce monument historique, bâti au XIVe siècle (VIIe siècle de l'Hégire), s'étend sur une superficie de 37 hectares et compte 212 habitations. Il était autrefois entouré de tours destinées à surveiller les vergers, la palmeraie et les sources d'eau, et possède 11 portes, dont trois principales: Bab Nat Khaldou, Bab Nat Seddik et Bab Nat Moussa, toujours debout aujourd'hui. Ces entrées mènent à la mosquée ancienne du ksar, à la place "Tachraft" et à la zaouïa de Sidi Ah-



med Benmoussa, qui accueille des événements sociaux et religieux. De son côté, le ksar de Moghrar Tahtani a récemment bénéficié de plusieurs opérations, notamment des recherches archéologiques et des travaux de valorisation, et a été intégré dans les circuits touristiques en tant que complexe résidentiel traditionnel de grande valeur artistique, selon la direction de la Culture et des Arts. Une étude a également été lancée sur ce ksar et le complexe culturel qui lui est rattaché par le ministère de la Culture et des Arts pour évaluer son état et définir les mesures nécessaires à la préservation de sa valeur historique. Le musée historique du ksar et la zaouïa du Cheikh Bouâmama ont été transférés à l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, ce qui permettra l'élaboration d'un plan de sauvegarde et d'aménagement sous la supervision d'experts spécialisés. La forteresse de Cheikh Bouâmama, située dans le village de Moghrar Tahtani, abrite une documentation précieuse, incluant les recommandations du Cheikh et ses manuscrits dans les domaines des sciences religieuses, de la jurisprudence et de l'exégèse, ainsi que des archives retraçant les différentes étapes de l'histoire de la région durant la résistance populaire contre le colonisateur français. La

concrétisation de ces actions contribuera à la protection des monuments historiques de la wilaya et à la mise en valeur de leur dimension patrimoniale. Ces ksour figurent parmi les plus beaux du Sahara, véritables bijoux du patrimoine illustrant l'ingéniosité de l'architecture ancienne, qui ont su conserver une grande partie de leur structure, selon Nacer Lashel, membre de l'association culturelle locale "Ourouk El-Kousour Izourane Ighrmaoun". Ce dernier a souligné l'importance de sensibiliser à la préservation de ces sites, témoins de l'histoire architecturale des monts de l'Atlas saharien, en organisant des expositions autour des ksour pour promouvoir le costume traditionnel local, l'artisanat et les produits artistiques typiques de la région. Pour rappel, le ksar de Moghrar Tahtani a été fondé il y a environ cinq siècles. Il couvre une superficie de 2 hectares, compte 45 habitations. Fortifié par des tours (dont la majorité sont en ruine), le ksar possède des ruelles étroites et une place centrale entourée d'une mosquée, et comprend quatre portes principales : Bab Aït Ali, Bab El Chorfa, Bab Dayer et Bab Aghraw Ennaqeb. Il se situe au cœur d'une palmeraie célèbre pour son ancien système traditionnel de répartition équitable de l'eau à partir de la source Sidi Bahous, selon les études historiques.

Chlef

Le navire «Z'malet El-Emir Abdelkader» à la campagne de pêche du thon rouge

Le navire "Z'malet El-Emir Abdelkader", plus grand navire de pêche au niveau national fabriqué dans l'atelier de construction et de réparation navale d'El Marsa (Chlef), va participer à la campagne de pêche du quota algérien de thon rouge, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Le navire "Z'malet El-Emir Abdelkader" a été récemment mis à l'eau avec succès au port d'El Marsa pour participer à la campagne de pêche du quota algérien de thon rouge pour l'année en cours, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikeche. Selon le même responsable, une commission ministérielle spécialisée s'est récemment rendue dans la wilaya, où elle a inspecté le navire pour un contrôle des conditions de sécurité avant son

entrée en service. Suite à quoi des réserves ont été émises, avant leur prise en charge par l'entreprise réalisatrice, ce qui a permis de déclarer le navire prêt à participer à la campagne de pêche du thon rouge dont le lancement est prévu le 26 mai. Le navire "Z'malet El-Emir Abdelkader", dont le taux d'intégration est de 85% concernant les matières premières et de 100% pour la main d'œuvre et de l'équipage technique, se distingue par ses caractéristiques techniques qui le rendent apte à la pêche en haute mer. Il mesure 42 mètres de long et 10,5 mètres de large, avec une autonomie en mer allant de 45 à 50 jours. Il dispose également de chambres froides d'une capacité de 50 tonnes et d'un tonnage global de 450 tonnes, en plus de réservoirs pour l'eau et le carburant. Concernant la participation

de la flotte maritime de la wilaya de Chlef à la campagne de pêche du thon rouge dans les eaux internationales, M. Melikche a souligné que quatre (4) navires prendront part à cette opération, avec un départ prévu pour le 24 mai. Ces navires sont équipés de différentes technologies et moyens en conformité avec le cahier des charges fixé pour cette campagne, selon le même responsable. A noter que le littoral de la wilaya de Chlef s'étend sur 129 km de long, avec des infrastructures de base comprenant deux (2) ports et deux (2) abris de pêche. La flotte de pêche locale est constituée de 478 unités, dont 35 navires de type "Giap", 81 sardiniers, 358 petites embarcations artisanales, et 4 navires spécialisés dans la pêche du thon (thoniers), selon la Direction de la pêche et de l'aquaculture.

Rencontre régionale des cultivateurs de la pomme de terre à Bouira

Le ministère de l'Agriculture impliqué

Par TAIB HOCINE

La déclaration du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sujet de la hausse vertigineuse du prix de la pomme de terre en Algérie, a eu le mérite de «secouer le cocotier» auprès des responsables des secteurs de l'agriculture et du commerce intérieur. Ainsi, le chef de l'État avait estimé «inapproprié» et «honteux» que le Président de la République, soit contraint de parler du prix de la pomme de terre alors que les pouvoirs publics ont été instruits de prendre les mesures nécessaires afin de réguler les prix de ce tubercule ainsi que de prendre en charge les doléances des cultivateurs de ce produit de très large consommation. Dans le but de remédier à cette situation et veiller à ce que la flambée enregistrée récemment ne se réédite et ne se reproduise plus, les services du ministère du Commerce intérieur et ceux du ministère de l'Agriculture ont lancé une initiative visant à se pencher sur les causes de cette hausse qui dépasse complètement les normes par conséquent injustifiée à la source, à savoir les agriculteurs et sensibiliser ces derniers, au sujet des mécanismes mis en place par les pouvoirs publics au profit de cette frange : éliminer la bureaucratie et les intermédiaires. En effet, jeudi 15 mai 2025, une rencontre régionale des cultivateurs de pommes de terre du centre du pays a été organisée par la Direction des services agricoles (DSA) de Bouira, avec la participation des responsables de la société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et l'Office national interprofessionnel des légumes et

des viandes (ONILEV). Ainsi, M. Haroumi Redouane, Directeur Général de l'Onilev, a indiqué que les services du ministère de l'Agriculture ont introduit des «ajustements» dans le programme de la régulation des prix des produits de large consommation, notamment la pomme de terre. «Il a été décidé d'associer les services du commerce intérieur au processus de régulation des prix. Les services du commerce vont nous accompagner de la première étape jusqu'à la dernière, à savoir la vente au consommateur. Ils seront totalement impliqués», a-t-il affirmé. Aussi, le même responsable indiquera que les entraves et cancons bureaucratiques ont été définitivement élagués et selon lui, ce programme de régulation, intervient en application des directives du Président visant à établir un climat commercial «moderne, organisé, juste et transparent», dans lequel se construit la confiance mutuelle entre producteurs, distributeurs, commerçants et consommateurs, dans le cadre d'un partenariat qui préserve la stabilité des prix et stimule le développement. Enfin, le DG de l'ONILEV, s'est montré rassurant vis-à-vis des cultivateurs de pommes de terre pressants, en leur assurant que leurs doléances «seront examinées au niveau de la Direction de l'ONILEV», certaines «seront transmises au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural». Même son de cloche du côté du DG de la Sarpa, M.Mohamed Rafroufi, qui a soutenu que l'ensemble des doléances soulevées au cours de cette rencontre, vont faire l'objet d'un «rapport détaillé» aux services concernés et plus précisément le Département de Youcef Cherfa. Entre «psychose»

et manque de chambres froides, lors de cette rencontre, laquelle a vu la participation des wilayas de Tizi-Ouzou, Bordj Bou Arredj, Sétif, M'sila, Médéa, Boumerdès, Alger et Bouira, les cultivateurs présents ont évoqué et exposé leurs problèmes et contraintes aux différents responsables. Ces difficultés se résument essentiellement dans le fait que les cultivateurs peinent, selon eux, à stocker leur production au niveau des chambres froides et aussi la «psychose» suscitée chez les agriculteurs, de tomber sous le coup de la loi contre la spéculation. À ce titre, un agriculteur de Bouira interpellera le directeur du commerce de Bouira : «Nous avons peur! Nous voyons que du jour au lendemain, par mégarde ou méconnaissance de la loi, nous pouvons écoper de 05 à 10 ans de prison ferme, car nous avons stocké quelques kilogrammes de pomme de terre. Il faudrait que vos services fassent preuve de clémence et de compréhension vis-à-vis des cultivateurs», a-t-il plaidé ; pour d'autres, le problème réside dans le fait que les chambres froides manquent cruellement, surtout quand la récolte est abondante. «Je vous le dis, des fois, nous travaillons à perte et notre marchandise ne trouve pas preneur. Quand on frappe à la porte des propriétaires de chambres froides, ils refusent de prendre notre marchandise, que faire? Nous sommes dans l'expectative», dénoncera un cultivateur de Médéa. À ce propos, le DSA de Bouira, M. Zine Labidine Bendjallah, a souligné que Bouira dispose d'une capacité de stockage de plus de 8.000 m2 et que la superficie dédiée à la culture de la pomme de terre est de 860 hectares.

Risques d'inondations

L'Etat prendra en charge le projet de protection de la ville de Boussaâda



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé samedi après-midi depuis la wilaya déléguée de Boussaâda (M'sila) la prise en charge par l'Etat du projet de protection de la ville de Boussaâda contre les risques d'inondations. Merad qui effectuait dans la wilaya déléguée de Boussaâda en compagnie du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf une visite sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour constater les dégâts causés par les récentes pluies, a précisé que l'Etat prendra en charge le financement de réalisation du projet estimé à 2,7 milliards DA par l'étude technique préalablement réalisée. Après avoir suivi un exposé sur le secteur de l'hydraulique dans la ville de Boussaâda, le ministre a affirmé que cette importante opération traduit les efforts de l'Etat pour protéger les citoyens des localités menacées par les risques d'inondations, insistant sur "son impérative réalisation dans les plus proches délais possibles pour éviter d'éventuels incidents susceptibles d'être causés par les flots à l'avenir". Dans le même contexte, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a donné des instructions aux chargés de l'élaboration des études des projets pour respecter les normes techniques à même d'assurer la réalisation des projets de l'Etat de la meilleure manière possible ainsi que les délais de réalisation, notamment des projets de protection des villes contre les inondations. De son côté, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a donné des instructions pour mener une étude d'urgence d'un ouvrage d'art dans la localité de "Mechbek" sur la RN-46 dans son tronçon entre Boussaâda et Biskra suite à la fermeture de cette route due à sa dégradation causée par les récentes inondations afin de dégager le budget pour sa prise en charge et sa réouverture.

Béjaïa

L'habit traditionnel féminin à l'honneur

Par Hocine Smaâli

Béjaïa accueille, depuis samedi dernier, la première édition du Salon national de l'habit traditionnel féminin, une manifestation qui a réuni des artisans représentant 19 wilayas du pays, venus exposer la richesse et la diversité des tenues féminines algériennes. Organisée par l'Association El Amal pour le développement de Béjaïa, l'exposition se tient dans les allées de la bibliothèque centrale de lecture. Ce Salon se veut une véritable vitrine du patrimoine vestimentaire féminin, ancré dans l'histoire et la culture des différentes régions d'Algérie. Parmi les pièces phares exposées figurent la somptueuse Chedda tlemcenienne, le Karakou algérois, la Djeba kabyle ainsi que les multiples variantes de la Melhfa qu'elles soient constantinoises, chaouïes ou issues de la région de Ouled Naïl à Djelfa. « Ce Salon illustre à la fois la créativité des artisans et la profondeur de l'identité culturelle algérienne. À travers leurs couleurs, leurs coupes et leurs ornements, les tenues exposées incarnent l'unicité de l'âme nationale, condensant un héritage à la fois artistique, social et historique », a déclaré un organisateur, lors de l'ouverture

de la manifestation. Les organisateurs ont mis un point d'honneur à refléter la diversité stylistique du pays, en exposant côte à côte des vêtements de cérémonie, de mariage ou de fête, souvent rehaussés de broderies fines et de tissus nobles. Les gandouras constantinoises, avec leurs fils dorés et leur élégance naturelle, ont particulièrement captivé les visiteurs. Au-delà de l'exposition, ce Salon s'inscrit également dans une démarche de réflexion et de transmission. Durant les trois jours de l'événement, des conférences-débats sont programmées pour aborder l'habit traditionnel sous ses dimensions esthétique, sociologique, historique et artisanale. L'objectif :

encourager la préservation de ce patrimoine vestimentaire et susciter des vocations chez les jeunes créateurs. Il convient de rappeler que l'année 2024 a été marquée par deux nouvelles inscriptions algériennes au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO : le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien, incluant notamment la Gandoura et la Melehfa, ainsi que le henné, reconnu pour ses usages rituels, esthétiques et sociaux. Ces distinctions consacrent les efforts conjoints des chercheurs, des artisans et des institutions engagés dans la sauvegarde d'un héritage vivant, véritable reflet de l'identité culturelle algérienne.

Médéa

Plus de 3 milliards de DA pour 278 projets au profit des communes

Une enveloppe de 3,3 milliards de DA est consacrée par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), au titre de l'exercice 2025, pour le financement de pas moins de 278 projets au profit des 64 communes de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Sur ce nombre, 231 projets sont en cours d'exécution ou en phase de lancement et pour lesquels un montant de 2,2 milliards de Da a été injecté pour leur concrétisation, soit 83% de l'enveloppe budgétaire globale provenant de ce fonds, a-t-on indiqué. Le reste des projets sera lancé dès la finalisation des procédures administratives inhérentes au choix des entreprises de réalisation et qui devrait intervenir

dans les tous prochains jours, a-t-on fait savoir de même source, précisant que des instructions ont été données par le wali, Djillali Doumi, aux élus locaux lors d'une réunion consacrée à ce sujet pour accélérer la mise à exécution des projets inscrits. Les projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales couvrant les domaines de l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement, l'ouverture et l'aménagement de pistes desservant des zones rurales, l'électrification des villages et hameaux enclavés et le raccordement en gaz de certaines agglomérations urbaines secondaires non touchées par le programme national de raccordement en gaz naturel, a-t-on souligné.

Musique andalouse

L'Association «Ibn Badja» souffle sa 23ème bougie

L'Association culturelle "Ibn Badja" de la musique andalouse a fêté son 23ème anniversaire, ce vendredi 16 mai 2025. Cette fête qui s'est distinguée par son organisation mais surtout par la qualité de l'assistance qui a vécu une soirée contenue dans un spectacle à la hauteur des aspirations culturelles de Mostaganem. L'Association de musique arabo-andalouse dont les objectifs est de conserver son genre musical, le promouvoir et mettre en valeur ce patrimoine immatériel assurant une relève avant-gardiste. Cette très belle soirée musicale qui est en elle-même un événement très attendu a réuni, à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", un public nombreux très intéressé, surtout marqué par la présence de familles qui y sont habituées à la musique andalouse. L'événement s'est déroulé dans une salle archi-comble et a réuni un public passionné de la musique andalouse, en présence d'anciens artistes à l'image de Cheikh Abdelkader Bendameche, Noureddine Benatia, Abdelkader Ghelamellah et beaucoup d'autres invités venus notamment de Tlemcen, Alger et Oran pour assister à cette belle soirée musicale marquée par des prestations artistiques de haute volée. La cérémonie, la fête du 23ème printemps, a débuté avec une agréable prestation donnée par l'Association culturelle "Cheikh



Bouali" de Tlemcen puis celle "d'Ibn Badja" de Mostaganem, les deux orchestres ont transporté le public dans l'univers de la pure musique andalouse. Les spectateurs quant à eux ont été captivés par les belles mélodies et les sublimes voix notamment de Fayçal Benkrizi et de la chanteuse Nadia Ould Moussa qui ont charmé le public et ce dernier a exprimé son enthousiasme à travers des applaudissements nourris. La soirée a été clôturée dans une ambiance conviviale et chaleureuse et l'Association "Ibn Badja" mérite tous les honneurs, sa performance ayant conquis le public mostaganémois et ayant consolidé sa réputation de gardienne du patrimoine musical andalous. Faut-il rappeler que Ibn Badja a un palmarès fleurissant, conséquence d'un long labeur inspiré, bien entendu, par les maîtres qui l'ont fondée. Son parcours s'est inscrit en lettres d'or car «Ibn Badja» avait remporté le deuxième prix du 3e Festival national de la musique San'a en 2009, en seconde place après l'Association des Beaux-Arts d'Alger qui avait décroché le 1er prix. Elle a participé à plusieurs manifestations culturelles, nationales et internationales, dédiées à la musique andalouse, dont le Festival de la musique Hawzi de Tlemcen, le Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes d'Alger et d'autres rencontres musicales tenues au Maroc, notamment. Le 2e prix du 5e Festival national de la musique San'a est revenu en ex-aequo aux Associations «Cordoba» d'Alger et «Djenadiya» de Boufarik. L'Association «Amel Sougueur» de Tiaret a eu le Prix d'encouragement et du Meilleur solo féminin. **M. Bouhella**

Port de pêche et de plaisance de la Salamandre

Le désordre règne en maître

Par Charef Kassous

A Mostaganem, certains responsables n'ont toujours pas compris qu'ils ont des missions pour lesquelles ils ont été désignés dans tel ou tel poste de responsabilité. Le développement local est toute une stratégie adoptée par un chef de l'exécutif éclairé, laquelle stratégie nécessiterait que chacun fasse correctement son travail. L'hygiène, la salubrité, l'organisation et la sécurité ont toujours été le piédestal de toute action de développement notamment celle du développement touristique.

Le port de pêche et de plaisance de la Salamandre fut au départ un projet à vocation touristique. L'objectif était que la «Marina» et les activités récréatives marines et subaquatiques s'investiraient dans l'offre touristique de la wilaya. La flottille de pêche aurait aussi apporté un plus à cette destinée économique. Malheureusement, ce n'est guère le cas. Le port, après

quelques années, est devenu un cimetière à bateaux en fin de vie et d'épaves en tous genres. Cette structure semble être délaissée, abandonnée par ses gestionnaires. L'insécurité, le manque d'hygiène, le désordre, le méli-mélo entre pêche et plaisance se greffent à la désintégration et à un état des lieux des plus exécrables. Le ramassage des ordures semble ne pas être du tout une priorité. Un port qui vit dans un brouillamini entre bennes à ordures, ferrailles, embarcations grandes et petites abandonnées sur les quais, bois en tous genres, pièces démontées parce que remplacées, de vieux filets jonchant le sol...

Un décor répugnant dans lequel évolue une population : les gens de la mer. C'est quand même insolite. Ce port qui a fait couler tant d'encre, n'a pas été à la hauteur des ambitions stratégiques des autorités locales. Cette infrastructure devient, avec le temps et la mauvaise gestion, une tare écologique préjudiciable. Dans

ce port, le désordre se constate d'abord par l'occupation encombrante des quais qui sont aussi utilisés pour être des espaces de dépôt d'embarcations inexploitables et même comme «varaderos». Selon toute vraisemblance, ce port fait tellement parler de lui et semble n'appartenir à aucune gestion. Les recettes que fait rentrer l'EGPP, paraissent ne pas être réinvesties dans l'amélioration du cadre. Les plans bleus qui, de temps à autre, soulageaient l'enceinte, ne se font plus..., va-t-on savoir pourquoi. Dans cet état des lieux, ce port n'apportera rien à Mostaganem et ne constituera jamais l'image touristique de la wilaya. Tous ces gens qui gravitent autour de cette infrastructure, ne sont pas arrivés à l'organiser ni à la gérer convenablement. Tout porte à croire qu'on attend que le wali fasse leur travail... C'est quand même décevant. Le désordre règne en maître et l'EGPP regarde ailleurs. Enfin, cet espace n'est ni un port de pêche ni un port de plaisance.

Université «Abdelhamid Ibn Badis»

Lancement officiel de la formation doctorale

Par S. Benmaamar

Soixante-neuf doctorants sont alors inscrits sur divers domaines de recherche à l'Université « Abdelhamid Ibn Badis » de Mostaganem. C'est une opportunité pour faire assimiler aux étudiants l'importance de cette formation. Elle permettra aux doctorants d'avoir des connaissances à travers les cours et les informations, dira en ce sens le Docteur Krideche Abdelhamid, Vice-recteur de l'université «Abdelhamid Ibn Badis».

Et d'ajouter: "On a également discuté sur les matières qu'on a intégrées dans la formation de Doctorat. Ce sont des matières complémentaires et essentielles. Si l'étudiant n'assimile que quelques connaissances dans la formation, il ne peut guère avancer. On a évoqué aussi, le nombre d'étudiants dont 69 doctorants étudieront 08 filières dans 13 spécialités". La matière première est la didactique, la philo-

sophie, la langue anglaise, la technique de l'information et de la communication TIC et la technique de programmation. Celle-ci est indispensable de nos jours et en dernier lieu, la plus importante, les techniques de l'intelligence artificielle. "C'est le parcours de l'étudiant", conclura Mr A.Krideche.

À son tour, le Docteur Mohamed Amine, enseignant et chercheur à l'université de Mostaganem, Faculté des Sciences Techniques et Informatiques, responsable du module intelligence artificielle, dira à l'occasion de cet événement scientifique que cette formation doctorale prévue pour les étudiants PHD année 2024-2025, est dédiée à l'ensemble des doctorants de l'université, toutes filières confondues. Ce module intelligence artificielle va être adapté selon les besoins des étudiants, un peu plus technique pour les étudiants en informatique et en mathématiques et moins technique pour les étudiants en linguistique.

Il affirmera, par ailleurs que la démarche, pour les doctorants, consiste à utiliser les outils d'intelligence artificielle pour les accompagner dans leur processus de recherche scientifique qui va les aider à mieux rédiger les rapports et les articles de recherche, en adaptant les outils idoines pour appliquer l'intelligence artificielle dans leur domaine respectif.

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle révolutionne l'apprentissage des langues, le résumé automatique des textes, l'analyse et la compréhension des sentiments des personnes à travers leurs commentaires sur les réseaux sociaux, tout ça peut être des applications IA ; on retrouve d'autres applications dans d'autres domaines par exemple l'architecture, on peut utiliser la vision par ordinateur IA, pour la compréhension des scènes d'images, de prendre des images issues de drone et on peut étudier l'utilisation de l'espace urbain à travers l'IA.

MB Rouissat

Une accession historique en Ligue 1

C'est historique, le Moustakbal Baladiat Rouissat est en Ligue 1 Mobilis. La formation de la ville de Ouargla a réussi l'exploit d'accéder au palier de l'élite du football national grâce à sa victoire enregistrée face à l'US Chaouia (4-2), ce samedi au stade du 18 Février, à l'occasion de la 30e et dernière journée du championnat national de Ligue 2 amateur (groupe Centre-Est). C'est la fin d'une saison au scénario hitchcockien, un coude à coude palpitant qui a tenu en haleine tous les suiveurs de la Ligue 2 amateur, et plus particulièrement les supporters du MB Rouissat et de l'USM El Harrach, les deux prétendants à la montée en Ligue 1 Mobilis, dans le groupe Centre-Est. En effet, et après un suspense à faire pâlir les meilleurs scénaristes, cette poule a rendu son verdict avec l'accession historique des gars de Ouargla, la deuxième de suite après leur retour dans l'anti-chambre de la L1. Afin d'écrire en lettres d'or une nouvelle page de son histoire, l'équipe chère au président, Mohamed Larouci Bensaci, fondée en 1964 et qui compte un seul petit point d'avance sur l'USMH, devait tout simplement gagner face à l'US Chaouia et ainsi éviter tous les calculs. Et c'est désormais chose faite



grâce à ce succès matérialisé par les réalisations de Chalabi (9'), Djahdou (28'), Haba (70') et Rahmani (77' SP). De son côté, l'USMH a fait le job et s'est également imposée face à l'IB Khemis El Khechna sur le score de 3 buts à 1. Une victoire anecdotique pour les Jaune et Noir qui ont réalisé un excellent parcours aussi et ratent de peu leur retour parmi l'élite. Le sport est ainsi fait et le second billet pour la montée est revenu à une équipe du MBR qui boucle son exception-

nelle saison à la première place avec 71 points, soit un bilan de 22 victoires, 5 nuls et 3 défaites. Pour sa première en Ligue 1 Mobilis, le Moustakbal sera accompagné de l'Etoile Sportive de Ben Aknoun. Contrairement au MBR, l'ESBA (groupe Centre-Ouest) n'a pas attendu l'ultime journée pour valider son ticket. En effet, les capés de Mohamed Bachir Manaâ ont officialisé leur come-back dès la 28e manche jouée le 27 avril dernier.

26ème journée (Ligue 1 Mobilis)

La JSK rate le coche, le PAC s'offre l'USMA

La JS Kabylie, battue à domicile le face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule la tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le Paradou AC a disposé de l'USM Alger (3-1), lors de la suite de la 26ème journée, devant se poursuivre dimanche et lundi. Les "Canaris", dirigés sur le banc par l'Allemand Josef Zinnbauer, qui restaient sur une belle série de neuf matches sans défaite, ont ouvert le score grâce à Lahmeri (13e). Des erreurs défensives fatales, ont permis aux gars de Béchar d'égaliser d'abord grâce à Souibaâh (37e), avant de prendre l'avantage avant la mi-temps, sur un but marqué contre son propre gardien par Lahmeri (45e+7). Une troisième défaite de la saison à domicile qui fait stagner la JSK à la position de co-leader, en compagnie

du MC Alger, qui aura l'occasion de s'emparer des commandes lundi, lors de la réception de l'ES Sétif (17h00). De son côté, la JS Saoura réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien. Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USMA qui peine à retrouver ses sensations. Le "serial buteur" Boulbina a mis son équipe devant dès la 4e minute, sur un coup franc direct. Le défenseur Salem a corsé l'addition à la 18e minute. L'USMA a réduit le score en seconde période par Ghacha (80e), avant que Boulbina ne resurgisse dans le temps additionnel pour signer le doublé (90e+6). Le néo international A' conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 buts. A la faveur de cette

victoire, le PAC, dont il s'agit du deuxième succès de rang, rejoint l'Entente à la 4e place avec 38 points chacun, alors que l'USMA recule à la 6e place (36 pts). En ouverture de cette journée, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs vendredi à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khenchela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien. Un succès important qui propulse le MCO à la 10e position avec 30 points, et un match en retard en déplacement face au CS Constantine, prévu le jeudi 22 mai (22e journée). L'O. Akbou qui restait sur deux défaites de suite, sort la tête de l'eau et quitte la position de premier relégable, en remontant à la 12e place avec 28 points, et un match en retard à disputer "at home" face au CSC, le vendredi 30 mai (23e journée).

Jeux Scolaires Africains (1ère édition)

Réunion des chefs de mission les 19-20 mai à Alger

Les chefs de mission des Premiers Jeux scolaires africains, prévus cet été en Algérie, se réuniront les 19-20 mai courant, à l'hôtel Golden Tulip de Béni Hamdine (Alger), "pour présenter les enjeux, les attentes et les perspectives de cet événement majeur" a annoncé samedi l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA). La réunion portera, entre autres, sur "l'impact stratégique de ces Jeux sur la structuration du mouvement sportif africain et sur la promotion des valeurs olympiques à travers le continent", a ajouté l'instance africaine dans un communiqué, dont une co-

pie a été transmise à l'APS. Prévus du 26 juillet au 5 août 2025 à Sétif, Constantine, Skikda et Annaba, ces premiers Jeux scolaires africains se dérouleront sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Un rendez-vous qui s'annonce décisif pour le sport africain, à plus d'un titre, car outre l'orientation des grandes stratégies pour le développement du sport olympique sur le continent, il permettra la détection de nouveaux jeunes talents africains, des entraîneurs et des techniciens d'élite, en encourageant les valeurs de fraternité, souligne la même source. La compétition sera ouverte à de jeunes

athlètes, âgés de 14 à 17 ans, et venus de différents pays africains. Ils concourront dans 24 disciplines, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le football, le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley et le basketball 3x3. Ces Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes athlètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), prévus au mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et les Jeux olympiques de Los Angeles (2028).

Borussia Dortmund et Eintracht Francfort Bensebaini et Chaibi en Ligue des champions



Bensebaini et Chaibi ont assuré la qualification en Ligue des champions d'Europe avec leurs clubs respectifs, le Borussia Dortmund et l'Eintracht Francfort. Le Borussia Dortmund où évolue Ramy Bensebaini, et l'Eintracht Francfort de Farès Chaibi ont assuré, samedi, leur participation la prochaine édition de la Ligue des champions (C1), après leur succès contre respectivement Holstein Kiel (3-0) et Fribourg (3-1), pour le compte de la 34e et dernière journée de Bundesliga. Grâce à cette victoire, la septième sur les huit dernières rencontres de championnat, les Jaune et Noir se hissent à la quatrième place au classement général, considérée comme la dernière qualificative pour la C1. Les deux premières places sont revenues respectivement au Bayern Munich, champion depuis deux journées (vainqueur 4-0 Hoffenheim), et à Leverkusen, détrôné par les Bavarois et qui n'a pu faire mieux que match nul Mayence (2-2) pour le dernier match de son entraîneur, Xabi Alonso. La troisième place, quant elle, est revenue à l'Eintracht Francfort, où évolue le milieu de terrain international algérien Farès Chaibi, après s'être allé s'imposer Fribourg (3-1), terminant pour la première fois depuis 1993 sur le podium de la Bundesliga. Chabi a étroitement contribué à cette performance, en étant passeur décisif sur le premier but, inscrit par Knauff la 45e+4. Ainsi, Fribourg (5e) devra se contenter de la Ligue Europa la saison prochaine, alors que Mayence passera par les barrages de la Ligue Conférence, grâce à sa 6e place. Pour sa part, et battu par Stuttgart (3-2), le RB Leipzig ne disputera pas de compétition européenne en 2025/2026, ce qui représente une première depuis sa première montée en Bundesliga, pendant la saison 2016/2017.

Basket ball (Tournoi d'accession à la Super-Division) Le CRBDB et l'USS de retour parmi l'élite

Les clubs de basket-ball du CRB Dar Beida et de l'US Sétif ont validé leur retour en Super-Division à l'issue du dernier tournoi d'accession, disputé à Bordj Bou Arreridj. Invaincus durant cet ultime rendez-vous, les basketteurs du CRB Dar Beida ont terminé en tête du classement avec six points au compteur, devant les Sétifiens de l'USS (5 pts), alors que l'USB (5 pts) et l'US Sidi Amar (4 pts) sont maintenus en Nationale Une la saison prochaine. Ce retour en Super Division n'est que légitime au vu de l'excellent parcours effectué par le CRBDB et l'USS, pour un retour parmi l'élite des clubs du Basket-Ball algérien. Par ailleurs, les tournois Play-down de la Super-Division pour désigner les deux clubs qui seront relégués en Nationale Une la saison prochaine, débiteront le 24 mai, avec la participation de six clubs : l'USMA, le Rouiba CB, le TRA Draria, l'OS Bordj Bou Arreridj, le M Ouled Chebel et l'O Batna.

Ghardaïa

Appel à répertorier le patrimoine matériel et immatériel en introduisant les nouvelles technologies



Les participants à une rencontre portant sur "la mise en valeur et la revalorisation du patrimoine matériel et biens culturels de la région d'El-Atteuf (Ghardaïa), le mausolée de Cheikh Brahim Ben Menad Zenati comme modèle", ont appelé à répertorier, recenser et scanner tout le patrimoine matériel et immatériel de la région du M'zab, en exploitant les nouvelles technologies de l'information et l'intelligence artificiel (IA) afin de le préserver et de le valoriser, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Les participants ont recommandé l'adoption d'une démarche participative de l'ensemble des acteurs et partenaires sur le terrain, concernés par la préservation et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel ainsi que les monuments et autres biens culturels de la région du M'zab classés patrimoine universel depuis 1982 par l'UNESCO.

Ils ont plaidé pour l'inventaire des monuments et autres biens culturels en introduisant les nouvelles technologies afin de les valoriser et de les promouvoir pour en faire "un moteur de développement de l'économie locale".

La préservation et la valorisation du patrimoine "focalise ces dernières années l'intérêt des pouvoirs publics en Algérie", a déclaré, à l'APS, Omar Bakelli, architecte et directeur d'un bureau d'étude à Ghardaïa, ajoutant que cette rencontre vise à échanger les expériences entre différents acteurs dans le but d'évaluer les actions de valorisation, de préservation et de restauration et de corriger les dysfonctionnements, en utilisant les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, qui permettent un gain de temps et évitent les entraves topographiques.

Au cours de cette rencontre, les participants ont sollicité la contribution des citoyens à la protection du legs civilisationnel ancestral, "un patrimoine hors normes qui se dégrade de jour en jour à cause des vicissitudes du temps, de la cruauté des intempéries, et des conditions modestes de certains habitants", et ce en adoptant des mécanismes "pragmatiques et scientifiques".

Les organisateurs de cette rencontre, qui s'est achevée vendredi soir par une visite de projets de restauration de monuments historiques de la vallée du M'zab, ont précisé que cet événement est une occasion d'impliquer à la fois les responsables, les chercheurs, les acteurs de la société civile et le citoyen afin de fédérer leurs efforts et mettre en place des approches visant à protéger ce patrimoine inestimable et de développer une stratégie participative à même de le valoriser. La région de Ghardaïa, avec l'ensemble de ses ksour conçus magistralement par les aïeux sous forme architecturale d'amphithéâtre, épousant un site rocaillieux et dont s'est inspiré Le Corbusier, en plus de ses ouvrages et systèmes de partage des eaux, attire annuellement la curiosité de nombreux chercheurs et spécialistes en la matière.

Organisée au siège de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM), en présence d'experts, universitaires et chercheurs de différentes régions du pays, cette rencontre, qui coïncide avec le mois du patrimoine (18 avril-18 mai), vise la mise en valeur du patrimoine culturel et architectural du mausolée funéraire de Cheikh Brahim Ben Menad Zenati, figure religieuse qui a contribué à la réforme sociale et religieuse dans la région d'El-Atteuf, premier ksar édifié dans le M'Zab.

Elle a permis de présenter une application virtuelle 3D du mausolée du Cheikh, avec l'espace consacré à la prière, une œuvre architecturale hors pair, selon les organisateurs.

Bejaia

19 wilayas participent au 1er Salon national de l'habit traditionnel féminin

Dix-neuf (19) wilayas participent à la 1ère édition du Salon de l'habit traditionnel féminin, ouverte samedi à Bejaia, dans les allées de la bibliothèque centrale de lecture de la ville.

Organisée par l'association "El Amal" pour le développement de Bejaia, l'évènement enregistre la participation de nombreux artisans venus de 19 wilayas pour présenter une palette variée de costumes et vêtements traditionnels portés par les femmes. Ce panorama d'habits traditionnels renseigne non seulement sur "la créativité des artisans nationaux à travers le temps mais condense et exprime, une appartenance, un gout et une fonction sociale", a souligné dans son allocution d'ouverture, Omar Reghal, directeur de la culture et des arts de la wilaya, estimant que la richesse et la variété des tenues traditionnelles n'en sont que "le symbole de l'unicité de l'âme algérienne". Dans le Salon, les organisateurs se sont évertués à mettre en évi-



dence cette diversité, juxtaposant l'une à côté de l'autre le costume nuptial de Tlemcen "Chedda tlemcenienne", le "Karakou algérois", la "Djeba Kabyle", la "Melhfa", dans ses différentes déclinaisons, notamment, Constantinoise, ou celles portées dans les Aurès et dans la région de Ouled Naïl à Djelfa, les "gandouras", dont celle de Constantine, qui avec leurs broderies dorées et leur élégances naturelles, ont attiré le public comme un

aimant. Etalée sur trois jours, la manifestation est par ailleurs ponctuée par l'organisation de conférences-débats sur l'habit traditionnel, prévues dans une dimension académique, mêlant à la fois, l'aspect esthétique mais aussi toutes ses dimensions sociologiques, historiques et artisanales de sorte à susciter des vocations en termes de création et à participer à sa sauvegarde et à sa promotion.

Laghouat

Encourager les chercheurs au recueil du patrimoine de Cheikh Sidi Abi-Mediène Chouaib El-Ghaouth



Les participants à une rencontre académique sur le parcours et la pensée de Cheikh Abi-Mediène Chouaib El-Ghaouth, tenue à Laghouat dans le cadre du 11e Festival culturel international du Samaâ Soufi (13-16 mai), ont plaidé pour l'encouragement des chercheurs à recueillir, étudier et publier le patrimoine de cette éminente figure du soufisme dans la région du Maghreb, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Ils ont également recommandé l'encouragement des études académiques sur la pensée de l'illustre cheikh, à travers les thèses universitaires, et à capitaliser le legs de cette personnalité mystique pour le renforcement de l'unité nationale et l'ouverture sur les autres cultures, a indiqué à l'APS le président du Colloque, Pr. Noureddine Benaidja. L'accent a été également mis par les participants sur la traduction vers différentes langues universelles, des œuvres des personnalités soufies en Algérie, à leur tête Cheikh Abi-Mediène Chouaib El-Ghaouth, en vue de

valoriser la contribution algérienne à l'enrichissement du patrimoine de l'humanité. Ils ont souligné, en outre, l'intérêt de consolider la dimension morale et éducative du Samaâ soufi (chant mystique) et de valoriser les valeurs socio-musulmanes, avant d'appeler à la création de supports numériques et sites électroniques dédiés à la collecte et l'étude du patrimoine mystique algérien et destinés aux chercheurs et parties intéressées, a ajouté M. Benaidja. Dans le même sillage, a été suggérée la production de contenus audiovisuels mettant en relief la relation spirituelle et historique entre l'Algérie et le monde musulman, et l'élargissement de la collecte de manuscrits et recueils traitant des courants spirituels. D'autres recommandations du Colloque invitent à mettre en avant le rôle joué par les courants spirituels dans la lutte contre le colonialisme et la diffusion des valeurs de paix, la coordination interministérielle entre le secteur de l'Enseignement supérieurs et la Recherche scien-

tifique et celui de la Culture et des Arts en vue de donner forme à des projets communs de recherche sur le patrimoine soufi en Algérie, dans toutes ses dimensions.

La 11ème édition du Festival culturel international sur le Samaâ soufi, organisée à la maison de la Culture Tekhi Abdallah Benkeriou à Laghouat et établissant le parallèle entre l'authenticité du patrimoine mystique et la beauté de la musique spirituelle, a consacré l'Algérie comme espace de dialogue culturel spirituel international, avec la participation de délégations artistiques d'une trentaine de pays arabes, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du nord et d'Asie, avec l'Ouzbékistan comme invité d'honneur. Pour le Mouchid Zakaria Esseghi (Libye), "se produire en Algérie donne l'impression d'être au cœur de la Oumma, où le chant soufi est en parfaite harmonie avec l'âme populaire", tandis que Hocine Biyoumi (Egypte) estime que la participation au Festival de Laghouat constitue "une expérience spirituelle avant d'être artistique" et que ce Festival reflète "la profondeur des liens entre le soufisme et les valeurs de l'humanité".

Dédié à Cheikh Abi-Mediène Chouaib El-Ghaouth, cette édition du Festival culturel international du Samaâ Soufi a drainé un public nombreux de différents âges et régions du pays, selon les organisateurs.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Coup de foudre mortel pour mon voisin
15h00 Sexy et dangereux
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h10 Le négociateur
21h05 Le négociateur
22h20 Eurodreams
22h25 New York Unité Spéciale
01h30 Programmes de la nuit

09h35 Consomag
09h45 Chacun son tour
10h25 Chacun son tour
10h55 Tout le monde veut prendre sa place
11h50 De l'ombre à la lumière
12h00 Journal
12h40 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
16h05 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal
19h52 Objectif palme
19h55 Basique, l'essentiel de la musique
19h59 Ma maison de A à Z
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Meurtres au paradis
21h10 Meurtres au paradis
23h00 Le pitch cinéma
23h10 Histoires courtes
00h25 Piste noire



3

08h48 Les enquêtes du département V : Promesse
10h50 Viendez au Groland
11h10 La boîte à questions
11h16 L'instant Croisette
11h23 Cannes 2025
11h39 Clique
11h12 Plateaux Canal+ première
12h13 The Silent Hour
13h51 Emilia Pérez
16h01 Joker : Folie à deux
18h15 La boîte à questions
18h20 Clique
18h53 En aparté
19h29 L'instant Croisette
19h33 Cannes 2025
20h09 Cimetière indien
21h07 Hot Ones
21h44 Clique
22h17 Les Graines du figuier sauvage
00h01 Saturday Night Live
01h09 Le cercle séries
01h56 Les Primates

11h00 Régions d'ici
11h10 La p'tite librairie
11h30 ICI 12/13
13h15 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal
18h00 Dans le rétro
18h12 Hors la ville
18h19 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h00 Le mag Ligue 1
19h14 Le journal des talents
19h20 Un si grand soleil
20h05 Revoir Paris
21h50 Journal
21h55 Emmène-moi d'où je viens
22h55 Marie-Laure Garnier, la Carmen de Cayenne
23h10 Agatha Raisin
00h45 Un petit frère



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Mariés au premier regard
21h10 Mariés au premier regard
22h20 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour
23h20 Enquête exclusive
00h45 Enquête exclusive
02h00 Programmes de la nuit

09h20 Vietnam, la naissance d'une nation
10h10 Vietnam, la naissance d'une nation
11h05 Vietnam, la naissance d'une nation
12h00 Se convertir à l'Islam
12h35 La Tulipe noire
14h50 Au coeur des Préalpes autrichiennes : Le massif Mort
15h35 Pigeon vole !
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h50 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Lili Marleen
21h55 Les herbes sèches
00h30 Gustav Mahler : "Symphonie n° 7", Festival international de Prague 2024
02h00 It Must Be Heaven
03h35 Pause
04h00 Plages d'Europe

TÉLÉVISION

15



20h10

LE NÉGOCIATEUR



Alors qu'Hélène apprend à contre-cœur qu'elle attend un enfant, son équipe doit intervenir au plus vite sur une prise d'otages menée par Audrey, dont la détresse et le désespoir de ne pas parvenir à devenir mère l'ont poussé à s'en prendre au personnel d'un centre de fertilité d'un nouveau genre. Prenant conscience que son praticien l'a escroquée, elle cherche à obtenir réparation et faire éclater la vérité. Antoine tente de se présenter comme un allié dans sa quête de justice. Par ailleurs, Juliette, en galère de personnel dans son restaurant, est contrainte de mobiliser Fred et Papy Cathou pour assurer le service.

Realisateur: Vincent Giovanni
Scénariste: Chems Dahmane

3

20h10

REVOIR PARIS



Mia, interprète, notamment pour la radio, vit à Paris avec son compagnon, Vincent, médecin. Un soir, tous deux dînent dans une brasserie, quand Vincent, appelé pour une urgence, doit partir. Mia prend sa moto pour rentrer chez eux, mais, surprise par la pluie, fait une halte dans un restaurant, où un anniversaire est célébré. Soudain, des hommes armés surgissent, faisant un carnage dans l'établissement. Mia, blessée par balle, survit, mais reste durablement marquée par le drame. Quelque temps plus tard, elle retourne sur les lieux, pour rencontrer d'autres survivants.

Realisateur: Alice Winocour
Scénariste: Alice Winocour

2

22h24

MEURTRES AU PARADIS



Patrick Ambrose s'apprête à vendre à Janelle Dulice sa distillerie de rhum. Un soir, avant de signer le contrat, il propose à son acheteuse de goûter son dernier cru, un rhum de 15 ans d'âge. Au cours de la dégustation, quatre personnes sont empoisonnées au méthanol. Patrick Ambrose meurt alors que les trois autres se retrouvent à l'hôpital. L'inspecteur Mervin Wilson trouve rapidement cette mort pour le moins suspecte. Il apprend du commandant Patterson que la victime était de retour à Sainte-Marie que depuis quelques semaines, après 18 années d'absence.

Realisateur: Ian Aryeh
Scénariste: Patrick Homes, James Hall



ORAN

27 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h55
20h04
74%
16 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-18
33-15
30-18
38-23
28-19
35-22

Cisjordanie occupée

L'ONU dénonce des exécutions sommaires



Le bureau de l'ONU pour les droits humains dénonce une série d'«exécutions sommaires planifiées» par les forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme a appelé vendredi, l'entité sioniste à mettre un terme à ces «exécutions sommaires planifiées» en Cisjordanie occupée. La bande de Ghaza, où l'armée sioniste a intensifié ses agressions militaires ces derniers jours, n'est pas le seul territoire palestinien à subir des violences meurtrières. «Il faut mettre fin à ces massacres insensés», martèle l'agence onusienne, relevant qu'au cours des deux dernières semaines, neuf Palestiniens sont tombés en martyrs dans des circonstances qui suscitent de vives inquiétudes. Dans un autre contexte, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a indiqué que ses écoles à Al Qods Est restaient désespérément vides, une semaine après leur fermeture imposée par les forces sionistes. Près de 800 élèves sont ainsi privés d'enseignement.

Orléans (France)

Découverte d'autocollants anti-musulmans

Après la découverte d'autocollants ciblant la communauté musulmane, et aux références néonazies, à Orléans, la procureure de la République Emmanuelle Bochenek-Puren a indiqué qu'une enquête est ouverte pour "provocation à la haine en raison de la religion". Alors que la Licra, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme dans le Loiret, et l'université d'Orléans, ont annoncé qu'elles portaient plainte suite à la découverte d'autocollants islamophobes, racistes et néonazis, dans l'espace public orléanais et notamment sur le campus de La Source, le parquet se saisit à son tour de ce dossier. Une enquête est ouverte pour "provocation à la haine en raison de la religion" a indiqué la procureure de la République d'Orléans Emmanuelle Bochenek-Puren. Les investigations sont menées par la police judiciaire d'Orléans. La mairie avait annoncé, mercredi, qu'elle se tournerait vers la vidéosurveillance pour tenter d'identifier les auteurs de ces collages. Les stickers, qui comportent des symboles faisant référence à l'idéologie nazie, étaient vendus jusqu'à récemment sur une boutique en ligne, inaccessible depuis cette semaine. A la tête de cette boutique, un homme résident dans l'Eure, qui a déclaré son activité l'année dernière, et qui a été condamné mardi dernier par le tribunal d'Evreux pour provocation publique à la haine.

Pour mettre fin à l'agression sioniste contre Ghaza

Appel pour l'adoption d'un «plan d'action arabe»

Les participants à la 34ème session ordinaire du Sommet arabe tenue à Baghdad, ont affirmé, samedi, la nécessité de soutenir davantage la cause palestinienne qui représente une question centrale pour les Etats arabes, appelant à un "plan d'action arabe" pour mettre un terme à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Lors de son intervention, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres a critiqué la politique sioniste de déplacement forcé des populations palestiniennes. "Nous rejetons le déplacement forcé répété des habitants de Ghaza et nous refusons de parler des déplacements forcés", a-t-il soutenu. Il s'est également dit "préoccupé" par l'extension des opérations liées à l'agression sioniste dans la bande de Ghaza, attirant l'attention sur la nécessité, pour la communauté internationale, d'assumer ses responsabilités quant à la situation dans l'enclave palestinienne. Il a rappelé, à ce sujet, que l'annexion des terres palestiniennes par l'entité sioniste et la construction de colonies étaient "illégales". Il a appelé, en outre, à la levée des obstacles mis face aux aides humanitaires pour leur permettre d'accéder à Ghaza, exprimant son plein soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). De son côté, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheït a affirmé que le génocide commis par l'entité sioniste pour "imposer son contrôle sur la Palestine dans sa globalité et chasser ses habitants est une honte (pour l'entité) et pour le monde qui se mure dans le silence". La politique sioniste "téméraire" et "agressive" en Palestine, en Syrie et au Liban "provoquera dans la région tout entière des af-



frontements interminables", car "il s'agit d'une politique qui vise à créer des tensions sur différents fronts et donne (à l'entité sioniste) la possibilité d'allumer le feu partout où elle le souhaite", a-t-il relevé. Il a indiqué que l'entité sioniste avait des visées expansionnistes qu'elle masquait sous le prétexte de la sécurité. "Nous rejetons cette politique et nous la dénonçons fermement, et attirons l'attention sur la menace qu'elle représente pour la stabilité et la sécurité de toute la région", a-t-il martelé. Dans le même contexte, le président irakien, Abdel Latif Rashid a insisté, lors de son discours, sur le droit du peuple palestinien à imposer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, rejetant toutes les tentatives de déplacement sous quelque forme que ce soit et réaffirmant la position de l'Irak en faveur de la stabilité de tous les pays arabes. De son côté, le président palestinien, Mahmoud Ab-

bas a appelé les dirigeants arabes à adopter un "plan d'action arabe" pour mettre fin à l'agression sioniste et instaurer la paix en imposant un cessez-le-feu permanent et en s'assurant de l'arrivée des aides humanitaires à Ghaza et du retrait complet des forces sionistes. Il a exigé l'arrêt des "actions unilatérales" menées par l'entité sioniste qui "transgresse le droit international" et le lancement d'un processus politique, aux délais préalablement définis, en vue d'appliquer la solution à deux Etats. Le président égyptien Abdelfattah Al Sissi a assuré, pour sa part, que le peuple palestinien était "victime de crimes systématiques et de pratiques barbares depuis plus d'une année et demie, avec pour objectif de l'exterminer et de pousser les habitants de Ghaza à quitter leur terre". Il a exhorté la communauté internationale à prendre des mesures "décisives" afin de mettre fin à la "catastrophe".

Libye

Le Premier ministre appelle les groupes armés à rentrer dans le rang

Le chef du gouvernement de Tripoli, Abdelhamid Dbeibah, contesté par des centaines de manifestants après des combats violents dans la capitale, a pris la parole samedi pour appeler les groupes armés à «rejoindre les institutions de l'État». «Nous accueillerons favorablement tous ceux qui se rangent du côté de l'État», a-t-il déclaré dans son premier discours depuis des affrontements très violents entre des groupes armés et des forces fidèles au gouvernement, promettant d'oeuvrer «pour une Libye libérée de la corruption et des milices». Minée par les divisions depuis la chute du dictateur Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est gouvernée par deux exécutifs parallèles : celui de M. Dbeibah dans l'ouest, et un autre dans l'est affilié au maréchal Khalifa Haftar. Selon les experts, après des années de tolérance, M. Dbeibah, au pouvoir depuis février 2021, a entrepris lundi de démanteler les groupes armés se partageant le territoire de Tripoli, devenus ultra-puissants. Dans son discours, le Premier ministre a justifié l'assassinat lundi du



chef du groupe SSA (Dispositif de soutien à la stabilité), Abdelghani «Gheniwa» el-Kikli, en estimant que «certaines milices s'étaient développées démesurément au point de contrôler tout le paysage politique, financier, économique et même social». Il a énuméré une série de méfaits du SSA dont «l'exécution de sang-froid de dix personnes» récemment par le neveu de «Gheniwa», la main-mise d'un de ses lieutenants sur «six banques» et un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale contre un autre de

ses bras droit, Ousama Al Masri Nejim. «Pour la première fois, je peux vous dire que vous pouvez espérer vous débarrasser des milices», a dit M. Dbeibah, promettant d'écarter les groupes «qui privilégient le chantage et la corruption». En revanche, M. Dbeibah a tendu la main à la Force Radaa, qui contrôle l'est de Tripoli et l'aéroport, dont il avait annoncé la dissolution mardi, ce qui avait provoqué des combats jusqu'à mercredi soir avec des tirs d'obus et de roquettes en plein centre ville.